

TARNOS

magazine

2017
Octobre

Bulletin municipal d'informations



DOSSIER

ÉCOMONIE

QUE FAIT-ON AU PÔLE DE
COOPÉRATION DE TARNOS-BERTIN ?

SOMMAIRE

Édito	p.2
Dossier	p.6
QUE FAIT-ON AU PÔLE DE COOPÉRATION ?	
Centre-ville	p.16
<i>Évolution du Centre-ville</i>	
Actualités	p.20
<i>Conseil municipal</i>	
<i>Rythmes scolaires</i>	
<i>Portail numérique</i>	
<i>Pétition anti-Linky</i>	
<i>Travaux</i>	
<i>Bienvenue</i>	
<i>En bref</i>	
<i>État civil</i>	
Au cœur de la ville	p.32
<i>Ça s'est passé à Tarnos</i>	
<i>Jeunesse</i>	
<i>Nos aînés</i>	
<i>Services aux particuliers</i>	
<i>Entretien du domaine public</i>	
Culture	p.36
<i>Échos des archives</i>	
<i>Fête de l'École de Musique</i>	
Rendez-vous	p.40
<i>Agenda à venir</i>	
Anniversaires	p.46
Les associations	p.48
Expression des élus	p.62

Tarnos Magazine Octobre 2017

Directeur de publication :

Jean-Marc LESPADÉ

Rédaction et maquette :

Service Communication

Photographies :

Service Communication

Impression : Imprimerie Boucau-Tarnos

Tirage :

5 700 exemplaires

Cette publication est imprimée sur du papier label PEFC, fabriqué dans le respect de l'environnement ISO 14001, avec des encres à base d'huile végétale, par une imprimerie certifiée « Imprim'Vert ».

Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas conserver ce document, merci de le déposer dans le conteneur à papier d'un point tri ou d'une déchetterie.



Édito



Cette année encore, la Ville est aux côtés des jeunes Tarnosiens pour les aider à grandir.

Tarnos Magazine : Quel bilan dressez-vous des cinq premiers mois d'action du Président Macron ?

Jean-Marc Lespade, Maire de Tarnos et Conseiller départemental des Landes : Ses premiers actes confirment que la priorité de son programme politique repose sur la défense des privilèges de la finance, par la dérégulation qu'il fait supporter sur l'immense majorité de nos concitoyens. Toutes les mesures qui ont été prises ou annoncées s'en prennent aux couches populaires et moyennes. Sans toutes les énumérer, retenons la casse du Code du Travail, le plafonnement des indemnités prud'homales, la suppression des contrats aidés, la réduction des aides au logement de 60 euros par an, la hausse de la CSG, le gel des salaires des fonctionnaires, la réduction des services publics d'État et des collectivités locales. Parallèlement, aucune solidarité n'est demandée aux plus fortunés ! Bien au contraire, toutes ces mesures visent à les favoriser. Les millionnaires vont même bénéficier de la suppression de l'impôt sur la fortune et les plus grosses entreprises de nouvelles baisses de cotisations sociales.

TM : On vous sent révolté...

JML : Comment ne pas l'être quand Emmanuel Macron et sa majorité parlementaire nous expliquent que la réduction de 5€ mensuels des aides au logement à 6,5 millions de ménages aux revenus modestes « ce n'est rien » pour leur pouvoir d'achat ? Comment ne pas l'être non plus face à sa décision de supprimer les contrats aidés, dont 2 à la ville de Tarnos, 8 dans notre Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et une douzaine dans les associations

« Le Président de la République impose aux collectivités territoriales de choisir elles-mêmes à quelle sauce elles souhaitent être mangées »

tarnosiennes, pour 280 000 personnes fragilisées par des années de chômage ? 7 500 € par emploi aidé lui semble plus coûteux que le CICE et ses 340 000 € par emploi, bien souvent au seul profit des entreprises du CAC 40, sans aucun autre résultat que de nourrir les dividendes versés aux actionnaires. Et comble du cynisme, ces premières mesures ont été portées par les pires profiteurs du système, comme la ministre du travail Pénicaud et son million cent treize mille euros gagné grâce à des licenciements collectifs !

TM : Emmanuel Macron propose aux collectivités locales d'engager avec l'État « un pacte de confiance ». Qu'en pensez-vous ?

JML : Concrètement, le Président de la République impose aux collectivités territoriales de choisir elles-mêmes à quelle sauce elles souhaitent être mangées, au nom, selon ses propres dires, « de la liberté de fusionner », en les privant de nouveaux moyens d'action. C'est ainsi qu'il entend réduire le soutien de l'État de 13 milliards d'euros - qui s'ajoutent aux 11 milliards ponctionnés sous François Hollande - et supprimer la taxe d'habitation. Le résultat est connu d'avance : assécher les finances locales, et, par voie de conséquence, réduire les services publics rendus à nos concitoyens, en les vouant au secteur marchand.

TM : Face à ces mesures très dures, une nouvelle fois la ville va devoir trouver des solutions permettant de maintenir son haut niveau de service public. Qu'envisagez-vous ?

JML : Ces quatre dernières années, pour faire face à la perte de près de 3 millions d'euros de dotations d'État, nous avons dû réduire d'une façon importante les investissements de la ville et les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant un bon niveau de services rendus aux Tarnosiens. Redoubler cet effort, comme nous l'enjoint Emmanuel Macron, est difficilement tenable sans mettre en péril l'entretien des écoles, des crèches, de l'EHPAD, des équipements sportifs et culturels, des routes, des espaces verts et naturels, sans supprimer des activités et des services, sans réduire le subventionnement aux associations. Nous ne nous résignons pas à subir un tel dessein. C'est pourquoi, j'en appelle aux Tarnosiens pour qu'ils se mobilisent à nouveau collectivement pour défendre coûte que coûte leurs intérêts.

TM : Vous indiquiez à l'instant qu'Emmanuel Macron visait à une plus forte concentration des intercommunalités et des communes. Pour résister à la politique d'austérité, n'est-ce pas la solution ?

JML : Emmanuel Macron est un farouche partisan de la mondialisation libérale de l'économie. À l'instar de Nicolas Sarkozy et François Hollande, il souhaite que prévalent les règles de ce monde où l'argent doit tout dominer. Parmi les mesures antisociales pour y parvenir, il y a nécessité, pour ce courant de pensée, d'une nouvelle organisation des territoires, avec une plus grande centralisation du pouvoir, marquée par la création d'immenses régions et intercommunalités, la suppression des départements et la réduction drastique du nombre de communes. Ces deux dernières années, les réformes institutionnelles ont pris une ampleur inédite, à l'image de la création de la région Nouvelle Aquitaine, de la Communauté d'agglomération Pays Basque et la fusion de 1 687 communes à travers le pays. Emmanuel Macron veut pousser encore plus loin cette tendance qui rompt, peu à peu, le lien de proximité entre la population et ses élus, et fragilise les services publics. Nous le déplorons et le contestons fortement. Mais nous sommes néanmoins contraints d'en tenir compte, afin de tenter de préserver aux mieux les intérêts des Tarnosiens.

TM : Et donc localement, quels scénarios possibles pourraient être envisagés ?

JML : Dans cette concurrence des territoires à l'œuvre, la Communauté de communes du Seignanx, avec son micro périmètre, n'a pas les moyens d'assurer le développement du territoire. Refusant tout rapprochement avec un autre territoire, elle est sanctionnée par l'État qui lui verse moins de subventions par habitant que pour des intercommunalités aux territoires plus grands. Les ressources fiscales des Tarnosiens et des entreprises

tarnosiennes ne peuvent plus lui suffire à mener un quelconque projet d'envergure, tel, par exemple, une politique de développement économique audacieuse ou de transports collectifs dans le reste du Seignanx. C'est pourquoi, pour remédier à cette situation, nous plaidons - hélas, en vain - depuis plusieurs années auprès des autres élus du Seignanx pour un élargissement de notre périmètre de coopération correspondant à notre bassin de vie. Selon les directives de l'État, un autre scénario est possible : la fusion des communes voisines entre elles.

TM : Une fusion des communes de Tarnos et Boucau serait donc envisageable ?

JML : Avant tout, souvenons-nous que ce n'est qu'en 1857 que Boucau a été arbitrairement détachée de Tarnos. Depuis, les liens entre les deux communes et ses habitants ne se sont jamais distendus. Bien au contraire ! J'en veux pour preuve la continuité urbaine qui rend si difficile à tout un chacun de percevoir la limite séparative de nos deux communes, la zone industrialo-portuaire à cheval sur les deux communes, l'imbrication des réseaux d'eau potable et d'assainissement, le transport urbain commun, nombre d'associations sportives et culturelles communes... Le maire du Boucau, qui s'exprimait cet été dans le journal Sud-Ouest, a-t-il tort de penser que « le sens de l'histoire conduira à réunir à nouveau les deux villes » ? L'avenir le dira. La politique qu'entend déployer Emmanuel Macron ne conduit-elle pas, de facto, les deux villes sœurs à mesurer précisément l'intérêt commun, dans une multitude de domaines, et pas seulement budgétaire, que pourraient trouver les Boucalais et les Tarnosiens, dans une unification recouvrée ?

« Le Maire du Boucau a-t-il tort de penser que « le sens de l'histoire conduira à réunir à nouveau les deux villes » ? »



TM : Conséquences de la baisse des dotations d'État, un tiers des communes a décidé de supprimer les temps d'activités périscolaires. Pourquoi n'y avez-vous pas renoncé ?

JML : Pour nous, la réussite et le bien-être des jeunes Tarnosiens est une priorité. Pour parvenir à cet objectif, nous avons, notamment, élaboré, en concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et les autres acteurs éducatifs, un projet éducatif, qui vise, entre autres, à permettre aux jeunes Tarnosiens de découvrir et pratiquer de nombreux activités culturelles, sportives et de loisirs de qualité et gratuites, complémentaires à l'école. C'est certes un engagement financier très important, mais les résultats positifs de cette politique ambitieuse sont avérés. Aussi, nous estimons qu'il faut défendre les activités des parcours éducatifs, la pause méridienne, et l'accueil périscolaire du matin et du soir. Fruit de la concertation aussi, l'emploi du temps des enfants a évolué en cette rentrée, tenant encore mieux compte de leur rythme chronobiologique.

« Nous estimons qu'il faut défendre les activités des parcours éducatifs, la pause méridienne, et l'accueil périscolaire du matin et du soir »

TM : Les finances de la ville s'assèchent, nous dites-vous. Ne forcez-vous pas le trait car Tarnos ne semble pas en crise, de très nombreux travaux sont en cours ou à venir ?

JML : Sans dynamisme, une commune, à terme, périclité, se meurt. Chacun le constate, Tarnos n'est pas dans cette situation. L'action au quotidien de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire y est pour beaucoup. Les projets urbanistiques qui se concrétisent aujourd'hui ont mûrement été réfléchis ces dernières années avec les Tarnosiens au cours de très nombreuses réunions de concertation. Le centre-ville qui, peu à peu, se dessine peut se réaliser grâce aux acquisitions foncières que la ville a pu réaliser par le passé. Par exemple, une partie de la recette du terrain où s'édifie actuellement la future résidence Héphaïstos permettra de réaliser la place Alexandre Viro. Sans ce type de recettes, nos marges d'investissement seraient aujourd'hui minimes. Mais, comme vous le constatez, deux projets financièrement lourds n'ont pu hélas à ce jour encore se concrétiser, faute de crédits suffisants : la piscine municipale et la réhabilitation du château de Castillon.

TM : Restons sur le centre ville. Résidences Loustaunau, Saint-Nicolas, Héphaïstos, bientôt Artigaous et Graciet, place Viro : les chantiers le long de la RD810 sont nombreux. Et celui du Trambus, quand débute-t-il ?

JML : Comme vous le faites remarquer, le remodelage de Tarnos le long de la RD810 s'accélère avec ces six opérations, auxquelles il convient d'ajouter celle, plus en retrait, de l'agrandissement de la résidence Tarnos Océan. Néanmoins, la plus importante opération d'habitat sera celle dans le secteur de la Poste que nous espérons pouvoir lancer d'ici 2019. Mais pour que la ville de demain ait toute sa cohérence, il nous faut mettre fin à la cassure créée par la RD810. Il nous faut impérativement apaiser cet axe sur toute la portion traversant la commune. Le projet de Trambus, moyen de transport de voyageurs performant et écologique, va bouleverser le fonctionnement et la physionomie de cet axe. Après la période d'incertitude que nous avons traversée en 2016, les études terminées, le projet validé sous peu, le chantier devrait débuter en 2018 pour une mise en service, nous l'espérons, début 2020.

« Pour que la ville de demain ait toute sa cohérence, il nous faut mettre fin à la cassure créée par la RD810 »

TM : De nombreux autres chantiers sont aussi en cours dans le reste de la ville...

JML : Effectivement. Dans le domaine du logement, la résidence Habitat Jeunes, avec ses 55 logements, devrait prochainement ouvrir ses portes, la réhabilitation de la résidence La Croix et ses 113 logements est en cours. En ce qui concerne les voiries, se termine la rénovation de l'avenue du Dauphin, avant que s'engage celle de la rue du 19 mars 1962. Des travaux de réfection dans quatre rues des Forges ont aussi débuté. Cet été, nous avons mené nombre de travaux dans les écoles et, avec la ville du Boucau, rénové la couverture des tribunes et les douches des vestiaires du stade intercommunal. Du côté des zones d'activité économique, les chantiers du Pôle de formation des industries technologiques et de Safran Helicopter Engines avancent bien, le Laminoir des Landes est désormais opérationnel et sa production devrait débuter prochainement, avec 95 emplois. Enfin, nous devrions débuter d'ici la fin de l'année le chantier de réhabilitation du centre technique municipal.





Le Pôle de services Jean Bertin, en face de Safran Helicopter Engines (Turbomeca)

QUE FAIT-ON AU PÔLE DE COOPÉRATION ?

La ruche Bertin, un trésor au service de l'emploi !

Que de chemin parcouru depuis l'acquisition en 1999, des terrains de la Société Bertin et Compagnies, par la Ville de Tarnos !

Au regard de notre histoire industrielle (avec ses réussites et ses échecs), c'est le Comité Local de l'Emploi, aujourd'hui Comité de Bassin de l'Emploi du Seignanx, composé de représentants d'entreprises, de salariés, d'élus et d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, qui impulsera ce lieu, avec des engagements forts : l'accueil d'entreprises de haute technologie, dans les secteurs de l'aéronautique, de l'énergie et de l'environnement au sein du **Lotissement Bertin** et le développement de services aux entreprises via le **Pôle de Services**.

À l'image des alvéoles d'une ruche servant de pouponnière et de stockage alimentaire, le Pôle accueille, en son sein, une pépinière et un hôtel d'entreprises, ainsi que le restaurant inter-entreprises Éole (plus de 5 000 repas par jour).

Ce travail collectif de réflexion, animé par le CBE du Seignanx, a fait émerger de nouveaux besoins (formation, qualification, insertion, création d'activités) et la nécessité de créer les bonnes conditions pour obtenir un emploi, en prenant en compte les problématiques de logement, de déplacements... Il a été réalisé avec l'implication importantes de structures locales telles que le FJT, le Centre PERF, le GEIQ BTP Landes et Côte Basque créé en 1999. À l'exemple des GEIQ, il a abouti à la création de structures innovantes autour de ces enjeux, qui font exemple sur notre bassin de vie Sud Landes Pays Basque, sur le Béarn. Des liens sont tissés avec nos voisins espagnols pour une école transfrontalière. Des projets sont en partage sur



Isabelle Nogaro

*Première adjointe au Maire
chargée du Développement économique,
de l'Économie sociale et solidaire et du Commerce*

la finance locale avec Herrikoa ainsi qu'un partenariat avec le monde universitaire sur des travaux de recherche de ce modèle singulier et qui marche.

À l'instar de l'organisation d'une ruche, avec ses ouvrières, ses bâtisseuses, ses nourricières, la réussite de ce modèle de l'Économie Sociale et Solidaire, de coopération et de mutualisation entre les acteurs a permis une reconnaissance nationale en validant l'installation en 2014 du **Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) Sud Aquitaine, à dimension régionale**.

Comme vous le découvrirez dans les pages qui suivent : les projets essaient ! La ruche Bertin bourdonne !

Son trésor : de l'échange, de la collaboration, de la créativité, de la mutualisation, du développement pour construire.

I Une folle semaine avec le CBE

Que se passe-t-il derrière les murs de ces bâtiments encore énigmatiques pour de nombreux Tarnosiens ? Ici, pas de concurrence : de l'entraide, de la stimulation collective et de la fierté de voir les autres progresser et faire des petits.

Exemple d'une semaine type des salariés du CBE.

Lundi

La semaine commence avec l'arrivée de Maud : Stéphane et Corinne accueillent la nouvelle Coordinatrice de l'Incubateur Territorial ESS (lire p.8).

En appui aux autres territoires Sud Aquitains, **Jean accompagne le collectif « Montagne douce »** à Pau pour affiner et concrétiser leur projet de développement et de maintien d'activités respectueuses de l'environnement.

Stéphane et Laurent (FJT Tarnos), administrateurs de la CRESS Nouvelle-Aquitaine, participent à la **visio-conférence** de cette dernière pour **préparer le Forum National de l'ESS à Niort**.

Louise, quant à elle, est plongée dans la **préparation de la fête de l'Éco-habitat** à Tarnos du 14 octobre prochain (lire p. 15).

Mardi

Après avoir rencontré le CPIE sur les **actions de sensibilisation aux circuits-courts**, Jean rencontre les responsables de la cuisine centrale municipale et de Légume Pro pour que les productions de l'un correspondent aux besoins de l'autre.

De leur côté, Roberta et Emeline reçoivent les partenaires locaux de l'insertion pour faire un **point sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi** dans le cadre du PLIE.

Mercredi

Stéphane et Véronique se rendent à **Hendaye pour**

aider au montage d'un nouveau centre d'appui économique et social ressemblant au CBE.

Louise participe à la **réunion préparatoire pour la « Faites de l'Eco-Habitat »** du 14 octobre avec Pierre d'Habitat Eco-Action, Daniel du FJT Tarnos, Marc du Centre PERF, Frédéric des GEIQ&GE et Elizabeth du CPIE Seignanx et Adour.

Jeudi

Dans le cadre de la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) Territoriales**, Louise et le Centre de Formation PERF ont lancé la **3^{ème} action d'orientation** dans le domaine des Services à la Personne.

Sandrine, Bernard, Bernadette et Amélie planchent sur la **préparation de l'inauguration du tiers-lieu** d'Interstices le 26 octobre prochain.

Vendredi

Jean fait un point avec Agathe sur le **développement de l'association « Solutions Mobilité »**, créée en 2016, qui fait en sorte que les salariés en insertion ou en recherche d'emploi puissent se déplacer et sortir de leur isolement, même s'ils habitent loin des réseaux de transports collectifs.

Roberta est en réunion avec Ghislaine et Sébastien des GEIQ&GE sur le **suivi des clauses d'insertion** dans les marchés publics du Seignanx.

Stéphane et Jean ont une conférence téléphonique avec les partenaires du **projet de création d'une Ecole Transfrontalière de l'ESS** (projet ETESS).



Stéphane et Louise animent régulièrement des rencontres entre entrepreneurs du territoire.

Les petits derniers du Pôle de coopération

Le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) ouvrira bientôt la Résidence Habitat Jeunes Sud Aquitaine

À proximité immédiate des structures locales dédiées à l'emploi, la formation et la création d'activité, à Tarnos-Bertin, la nouvelle résidence proposera :

- **55 studios** de 25 à 28m² entièrement équipés.
- **Des espaces et services collectifs** (Internet, salle de travail, cuisine et jardin partagé, épicerie solidaire, prêt de vélo...).
- **Un accompagnement renforcé** pour les jeunes et des animations régulières.



La résidence Habitat Jeunes sort de terre. Photo : 1^{er} septembre 2017

Depuis 2 ans, un Incubateur Territorial est dédié à l'Économie Sociale et Solidaire

Outil pensé pour faire germer et aider à la structuration de projets d'ESS, il mettra l'accent sur le croisement des regards, des réseaux et des savoir-faire.

L'objectif ? Aider à la création de projets ESS.

Pour qui ? Les habitants, individuellement ou en collectif, les associations, les collectivités et les acteurs socio-économiques locaux.

Comment ?

- Un accompagnement sur-mesure, construit collectivement.
- L'articulation d'un panel d'outils en complément de l'accompagnement : test d'activités, centre de ressources, hébergement, financement en investissements et trésorerie, formations ESS...

Avec qui ?

- Les partenaires agissant sur la création d'activités et de projets, ont construit ensemble l'Incubateur.
- Les centres et réseaux de recherches.
- Les collectivités, les responsables d'organisation de l'ESS, les réseaux, les entreprises, les chercheur-e-s...



Un nouvel espace pour les télé-travailleur-ses, indépendant-es et demandeur-ses d'emploi

Vous qui vous sentez isolé pour travailler ou effectuer vos recherches d'emploi, la Coopérative d'Activités et d'Emplois Interstices Sud Aquitaine vous propose désormais un espace de co-working (tiers-lieu).

Vous souhaitez trouver un cadre de travail professionnel et convivial, de façon ponctuelle ou régulière ? Venez partager un espace de travail et d'échanges.

Vous y trouverez notamment :

- Une dynamique collective : échanges, retours d'expérience, réseau, co-construction.
- Un espace de travail professionnel : bureaux collectifs, salles de réunions, moyens administratifs mutualisés.
- Un cadre de travail convivial : salle de détente, restaurant d'entreprises.

✉ contact@interstices-sud-aquitaine.fr

🌐 www.interstices-sud-aquitaine.fr

**Venez découvrir le tiers-lieu
le 26 octobre à 17h à l'espace de
services Jean Bertin (3 rue Hélène Boucher)**



Les acteurs du Pôle de Coopération sur le site de Tarnos

CBE (Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx) : structure d'animation du Pôle territorial de Coopération Economique Sud Aquitaine et de développement économique local.

Geiq BTP Landes et Côte basque, Interpro Sud Aquitaine et des Industries Technologiques d'Aquitaine : mise à disposition de salariés en contrat de professionnalisation (parcours d'insertion professionnelle en alternance) auprès de ses 235 entreprises locales adhérentes.

Ge+ et Ge' : Groupements d'Employeurs mettant à disposition du personnel en CDI ou CDD auprès de 60 entreprises. Ge' est exclusivement réservé aux structures non assujéties à la TVA.

Foyer des Jeunes Travailleurs tarnosiens : hébergement et accès à l'autonomie des jeunes.

Éole : restaurant inter-entreprises solidaire.

Solutions Mobilité : plateforme qui a pour objectif d'améliorer les capacités en mobilité des publics en insertion sociale et professionnelle.

Aquitaine Active : conseil, accompagnement et financement des projets créateurs d'emplois.

Les SCOP : accompagnement de porteur-euse-s de projets, accompagnement – conseil aux 140 sociétés coopératives et participatives d'Aquitaine, formation.

Centre PERF : formation, conseil, recherche au service du développement économique et social du territoire.

Uniformation : conseil pour anticiper et répondre aux problématiques d'emploi et de formation, collecte de fonds (légaux et conventionnels) et conseil en ingénierie financière.

Habitat Éco-Action : Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE) – accompagnement à la création d'activités et entrepreneuriat collectif – spécialisé dans le BTP et l'éco-construction.

Interstices Sud-Aquitaine : coopérative d'activités et d'emplois – accompagnement à la création d'activités et entrepreneuriat collectif.

Items : entreprise du bâtiment, espaces verts et propreté, support à l'insertion professionnelle et sociale de demandeur-euse-s d'emploi.

...mais aussi :

SCIC Légume Pro (Lahonce) : transformation de légumes bio et conventionnels.

SCIC Pau Pyrénées (Pau) : Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE) - accompagnement à la création et entrepreneuriat collectif.

ALB Formation (Anglet) : Formation, conseil, études et prestation de service.

Andere Nahia (Espelette) : Aide et accompagnement des femmes porteuses de projets de développement local, animation, création de réseaux, ESS, innovation sociale et égalité f/h.

Herrikoa (Anglet) : Mobilisation de l'épargne populaire et interventions en fonds propres dans les entreprises pour soutenir l'emploi.

CPIE Seignanx et Adour (St-Martin-de-Seignanx) : animation, sensibilisation, formation et éducation à l'environnement, accompagnement et expertise naturaliste auprès des territoires.

Association Habitat Jeunes Pau Pyrénées (Pau)



EN CHIFFRES La partie ESS du Pôle de coopération

220 emplois

permanents créés dans les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire.

230 personnes salariées

chaque année en contrat de professionnalisation, dont 85% en moyenne débouchant sur un emploi durable et une qualification.

56 salariés

mis à disposition des entreprises adhérentes aux Groupements d'Employeurs.

27 postes

en insertion professionnelle dans les entreprises d'insertion.

282 personnes

accompagnées dans leur parcours vers l'emploi par le PLIE entre 2015 et 2017, pour un taux de sortie en emploi durable, formation et création d'activité de 59%.

1600 stagiaires

formé-e-s par an au sein des organismes de formation du Pôle, dont 1475 au sein de la SCIC PERF.

225 employeurs

mobilisés et rencontrés dans le cadre de la démarche territoriale de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Plus de 300 entreprises

adhérentes ou sociétaires des organisations collectives.

400 entreprises

partenaires des actions menées.

200 entrepreneur-

euse-s de projets accompagnés en moyenne par an, dont 75% débouchent sur une activité d'activité ou un emploi durable.

23 projets financés

à ce jour (TPE/PME et associations du territoire) dans le cadre du fonds d'épargne locale, pour un montant de 660 000 €.



■ Manger local avec le CBE et ses partenaires

Le CBE et ses partenaires travaillent à faire correspondre les ressources des uns avec les productions des autres. Depuis 2 ans, le CBE a impulsé cette démarche de manière volontariste et fédéré autour de lui pour développer les circuits de proximité sur notre territoire. En restauration, il fait s'approvisionner la cuisine centrale municipale, qui nourrit nos écoliers, et le restaurant solidaire Éole, auprès des paysans et agriculteurs locaux.

Une montagne de défis

Nous parlons là de quelques 6500 repas quotidiens, avec par exemple entre 350 et 400 tonnes de légumes par an. Aucun producteur local ne peut relever ce défi, même en s'y mettant à plusieurs. Normes d'hygiène de la restauration collective, contraintes des marchés publics, ou encore acheminement des productions, constituent non pas un défi à relever, mais une montagne.

Le rôle fondamental du Pôle de coopération

Depuis 2 ans, le CBE a diagnostiqué les besoins, créé des liens entre agriculteurs et restaurants, et concrétisé le projet. Développant des outils collectifs, notamment en terme de transformation de produits, il continue d'animer et de structurer les circuits pour en assurer leur fonctionnement quotidien.

Associés au projet : La SCOP Atelier Lan Berri (ALB) (évaluations des besoins économiques et structuration des collectifs d'agriculteurs), le CPIE du Seignanx (expertise foncière du Seignanx et sensibilisation du public), le restaurant solidaire Éole et la cuisine centrale municipale.

Financeurs : La DRAAF, la Ville de Tarnos et la Caisse des Dépôts dans le Cadre du Pôle de coopération (PTCE).



Circuits alimentaires : les 4 axes majeurs de travail

La préservation du foncier agricole et l'installation de jeunes agriculteurs

- Création sur le Pays Basque / Sud Landes d'une coopérative d'activités et d'emploi (CAE) agricole (TREBATU), suite à une idée de réseaux agricoles basques et de leur rapprochement avec le Pôle de Coopération de Tarnos (PTCE). Les agriculteurs peuvent désormais tester de nouvelles productions et initiatives avec plus de sécurité.
- Lutte contre la pression foncière exercée par la proximité du BAB en maintenant la vocation agricole du foncier.
- Incitation à l'installation de nouveaux agriculteurs / paysans et aide aux actuels pour s'agrandir ou diversifier leur production, s'ils le souhaitent, en garantissant des débouchés locaux importants, réguliers et pérennes.

Les besoins d'organisation collective des producteurs pour que :

- Leurs productions se complètent et, ensemble, puissent fournir les quantités requises.
- Les normes sanitaires de la restauration collective soient respectées.
- Une aide logistique, notamment en terme de transport, soit apportée.

La sensibilisation des publics

- Éduquer sur la saisonnalité des aliments, l'aspect des produits, les moyens mis en œuvre par les agriculteurs pour réduire leur impact sur l'environnement...
- Valoriser le métier d'agriculteur/trice.

Les contraintes des restaurants collectifs

- Bien comprendre et chiffrer leurs besoins.
- Calculer le prix de revient de leurs repas, cadré et plafonné, pour que chacun y trouve son compte.
- Leur indiquer où, quand et en quelle quantité ils peuvent s'approvisionner.



Ci-contre : Olivier Dacharry, gestionnaire de la cuisine centrale municipale, et des agriculteurs locaux, Pierre Laporte et Albert Saffores, ont rencontré les écoliers lors d'un repas « 100% local », servi fin juin.

Une démarche primée au niveau national !

Le Ministère de l'Agriculture a récompensé cette démarche collective lors du dernier Salon de l'Agriculture !



Environnement, santé, paysage : penser globalement

Ce projet de circuits-courts et de proximité permet également de favoriser la biodiversité, la qualité de l'eau, de recréer du lien entre problématiques urbaines et rurales, de réduire les trajets d'approvisionnement...

En vue de préserver l'environnement et de mieux penser l'aménagement de notre territoire, le projet est construit avec le CIVAM bio des Landes (développement de l'agriculture bio), l'éco-lieu Jeanot, l'inter-AMAP...

Mais aussi : éco-lieu, jardins partagés...

Autre projet en gestation sur Tarnos : un éco-lieu sur le terrain Lacoste.

Autre initiative : Les jardins partagés du FJT viennent compléter les existants dans la Ville.

Merci pour vos mercis !

Plusieurs dizaines de parents ont envoyé des messages de soutien à la cuisine centrale municipale suite au Repas 100% local. Merci !



Création de Légume Pro, légumerie coopérative : la fibre solidaire

L'approvisionnement en produits « terreux » (comportant encore un peu de terre) est interdit en restauration collective. Il fallait donc trouver une solution. Alain Rousseau, alors directeur d'Éole, s'est rapproché du CBE pour créer... Légume Pro, une légumerie coopérative !

Depuis un an, cette légumerie fait bien plus que transformer les produits locaux : elle est devenue un vrai outil pour les agriculteurs, conventionnels comme bio.

À quoi sert-elle ? Voici quelques exemples...

- Un producteur ne peut répondre seul à un marché public. La légumerie permet de regrouper la collecte et la transformation de plusieurs exploitations.

- Un agriculteur basque voulait se lancer dans un produit bio, sans garantie de trouver des clients. Légume Pro s'est engagée à acheter une partie de ses légumes pour Éole, si l'agriculteur ne réussissait pas à tout vendre. Le produit a pu être lancé et les productions diversifiées.

- Des agriculteurs faisant face à une importante quantité d'invendus ont été aidés par Légume Pro pour trouver des débouchés. Les produits ont pu être achetés et consommés, au lieu d'être jetés.

- Un client souhaitait faire un repas spécifique. Légume Pro a contacté ses producteurs pour faire d'abord appel à des producteurs locaux.

Comment ça marche ?

Les prix sont fixés en début de saison, par produit, en fonction de leur mode de production (bio ou conventionnel), de manière transparente et équitable.

16 sociétaires, parmi lesquels le CBE, Éole et d'autres structures du Pôle de Coopération, des salariés, des clients et des producteurs font vivre cette coopérative employant 9 personnes.

Elle a été certifiée « Éco-cert' », ce qui lui permet de transformer, vendre et produire des produits bio.

Igor Petrov, d'abord bénéficiaire du PLIE à Tarnos-Bertin, a ensuite été intégré en insertion aux équipes d'Éole.

Il est aujourd'hui salarié et sociétaire de la coopérative Légume Pro.

Ici en photo à Mendionde, et à la SCIC Légume Pro.



© Gaëtan Portenart / Courte Echelle





FORMATION PROFESSIONNELLE

■ *Le Pôle de formation des industries technologiques rejoint Tarnos-Bertin*

En septembre 2018, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) ouvrira, en partenariat avec les acteurs du Pôle de coopération et de Turbomeca, un important et innovant Pôle de formation. Présentation du projet DEFI : Développement de l'Emploi et de la Formation pour l'Industrie.

➔ Enjeux principaux

Créer un pôle de formation adapté aux besoins des entreprises du territoire, intégrant les nouvelles technologies: telle est l'ambition affichée de ce nouvel arrivant.

Bien au-delà, en choisissant de s'implanter au sein d'un écosystème d'entreprises, d'acteurs institutionnels et associatifs travaillant déjà ensemble, l'UIMM s'inscrit dans une synergie avec les acteurs locaux.

Son but : anticiper l'évolution des besoins en compétences des entreprises, notamment en technologies du futur, et adapter les formations avec des pédagogies et des équipements innovants.

Le public visé est autant les jeunes faisant le choix de l'industrie, que les demandeurs d'emplois, les bénéficiaires des structures d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi de Tarnos-Bertin,

ou encore les salariés déjà en poste mais souhaitant s'inscrire dans une mobilité professionnelle interne ou externe.

Cette arrivée contribuera, à n'en pas douter, à la pérennisation des emplois et des entreprises déjà existantes, et à la consolidation du réseau économique et industriel local pouvant amener d'autres arrivées.

Plus largement, cette école se veut une vitrine des métiers de l'industrie pour le territoire.

➔ Synergie avec le Pôle de Coopération

- S'inscrire dans un environnement capable d'apporter une offre globale de services aux apprentis et étudiants : formation, logement, transport, restauration...

- Mutualiser les moyens avec les acteurs implantés sur l'Espace Technologique Jean Bertin.



Coût de l'opération : 4 727 000 €
(hors matériel et équipements de formation)
Achat du terrain à la Ville : 443 000 €
Surface au sol de l'équipement : 3 276 m²
Livraison : juillet 2018

➔ Une vision partagée avec Safran (anciennement Turbomeca)

Le Pôle de formation des industries technologiques de l'UIMM et l'École Internationale du Support des métiers de la maintenance et de la réparation des moteurs aéronautiques de Safran, plus que se compléter, travailleront de concert dans l'intérêt des étudiants et des entreprises locales (lire p.13).

➔ Quelles formations ?

Production, usinage, fabrication additive, travail des métaux, chaudronnerie, tuyauterie, soudage, pilotage de procédés.

Maintenance, ajustage-montage, mécanique, robotique, industrialisation et amélioration des processus, gestion industrielle, management de la qualité, management de projet, management des Hommes et management du changement.

Maintenance des moteurs, réglementation aéronautique, planification - ordonnancement, lean management...



Avec quels acteurs ?

Consortium :

- ARDACY (UIMM Adour Atlantique / UIMM Gironde Landes, ADAIA - CFAI Adour / ADAIAQ - CFAI Aquitaine)
- Safran Helicopter Engines («Turbomeca») et son école internationale du support
- CBE du Seignanx et de nombreux acteurs du Pôle de Coopération : GEIQ & GE, centre PERF, Pôle de Services, FJT...

Partenaires industriels : Alcore Brigantine, Celsa France, Dassault Aviation, EPTA France, Gora, Lauak, Lopez, Mécanique d'Aquitaine, Safran, SEFI, Signature.

Partenaires pédagogiques :

Lycée polyvalent des métiers de l'aéronautique Jean TARIS (Peyrehorade), Aérocampus Aquitaine, Lycée du Grésivaudan, ESTIA, LCI, CFAI, AFPI.

I Ouverture d'un nouveau centre de formation : quelle articulation entre économie sociale et solidaire et économie « conventionnelle » ?

Le Pôle de Coopération a été conçu comme un écosystème mêlant Économie Sociale et Solidaire (ESS) et activités « conventionnelles ». Le pari : faire rayonner valeurs, imaginaires et dynamiques. L'une des concrétisations sera le projet DEFI (p. 12-13) qui se traduira par la création d'un Pôle de formation des industries technologiques.

L'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) bâtit actuellement un imposant centre de formation sur l'espace technologique Jean Bertin (voir pages suivantes).

L'ouverture d'un équipement d'une telle envergure est un joli pied de nez à l'histoire industrielle sombre qu'a connu Tarnos dans les années 1960-1980. Il prouve que l'investissement de la Ville pour créer et développer une zone d'activités dynamique, les années d'innovation, d'audace et d'efforts collectifs, pour l'emploi et le développement économique, font aujourd'hui de Tarnos un phare de coopération économique.

L'UIMM séduite par l'écosystème créé à Tarnos-Bertin

Continuité d'un partenariat noué avec le CBE, les GEIQ, le centre PERF et Habitat Éco-Action, le Pôle de formation de l'UIMM baignera, physiquement, au milieu des valeurs concrètes et quotidiennes incarnées par les acteurs du Pôle de Coopération.

Les stagiaires seront entourés d'exemples de salariés ayant pris le contrôle de leur entreprise en construisant des coopératives de toutes sortes et dans tous les domaines. Ils verront des entreprises s'entraider, des innovations se réaliser au service du développement local, des habitants, des salariés et de l'environnement.

Travaillant déjà avec le GEIQ Interpro pour son activité métallurgie, l'UIMM a été séduite par la découverte « d'un éco-système favorable à la mutualisation et à la coopération », d'après Joël Mendez, délégué général UIMM Adour Atlantique.

Au-delà du Centre de Formation, ces coopérations ont été jusqu'à la création en 2016 d'UN GEIQ des Industries Technologiques sur l'ensemble de la région Aquitaine.



La construction du Centre de Formation. Photo : 1^{er} sept. 2017

Après avoir été hébergés ici, dans les locaux du Centre de Formation PERF dont ils complètent l'offre, l'UIMM a « pris la décision de construire un nouveau bâtiment à Jean Bertin. C'est une collaboration très intéressante et fructueuse avec les acteurs locaux. Si j'avais à la définir, je dirais lien de confiance et envie partagée de construire ensemble ».

Safran (Turbomeca) partie prenante

D'après Alain Peltier, directeur de l'établissement Safran de Tarnos, « le projet CAP2020 symbolise la volonté de Safran Helicopter Engines d'affirmer son ancrage local pour les prochaines décennies. Le projet DEFI est une prolongation de cette stratégie par le renforcement de la maîtrise des compétences de ses collaborateurs mais aussi de l'attractivité du territoire, un atout pour l'entreprise comme pour ses partenaires et sous-traitants locaux. C'est un enjeu également partagé par les autres membres du Consortium DEFI, le Comité du Bassin de l'Emploi du Seignanx comme les UIMM Gironde Landes et Adour Atlantique : équiper le territoire d'un outil de formation à même de répondre aux enjeux futurs de Safran comme de ceux du Bassin du Seignanx avec des équipements modernes et des parcours de formation attractifs. »

La question des formations technologiques

Pour le GEIQ des Industries Technologiques d'Aquitaine et les acteurs locaux de l'insertion professionnelle ou de l'alternance, le projet DEFI sera également un appui certain pour leurs bénéficiaires. Il manquait, localement, un important centre de formation des industries technologiques.

Cela n'empêchera pas la municipalité, tout en soutenant le projet DEFI, de continuer à se battre pour maintenir ou conquérir les formations en lien avec l'industrie locale au sein du lycée professionnel public Ambroise-Croizat.



Le Centre de formation s'était vu aménager des ateliers au sein du Pôle de coopération en attendant son implantation définitive.

Autre axe de travail du Pôle de Coopération : promouvoir l'éco-habitat

Plusieurs structures du Pôle coopèrent pour développer et faire connaître l'éco-habitat sur notre territoire. À ce titre, elles vous invitent à la 2^e édition de la « Faites de l'Éco-Habitat ».

"FAITES" DE L'ÉCO-HABITAT.

Samedi 14 Octobre
Tarnos

Pôle de Coopération Sud Aquitaine
Espace Technologique Jean Bertin
av. du 1^{er} mai

2^{ème} édition
Événement gratuit
9h30-18h

Portes ouvertes à tou-te-s
particuliers, professionnels, collectivités

habita@ecoaction@gmail.com / 05 59 64 44 54

Facebook: Faites de l'éco-habitat T - Journée organisée collectivement par des structures du Pôle de Coopération Sud Aquitaine

CentrePerf Geio

Un événement festif et convivial pour découvrir les initiatives et les techniques liées à l'éco-habitat, accessibles près de chez vous

Au programme de la journée

9h30 ACCUEIL

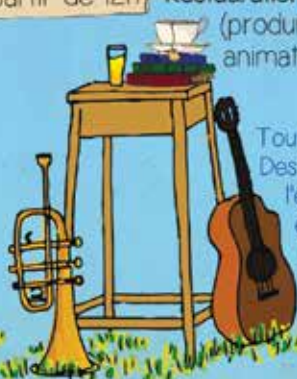
10h

CONFÉRENCE « Jamais sans ma clim ! Confort d'hiver, confort d'été »
par Jean-Marc Gary, Bureau d'études Fébus Eco-Habitat

11h30

TABLE-RONDE : « Surchauffes l'été, traces d'humidité, trop froid l'hiver ? Comment réussir sa rénovation »
par des coordinateurs en rénovation énergétique et le Centre de Formation PERF

A partir de 12h **Restauration conviviale** sur place (produits locaux), avec animation musicale



Tout au long de la journée, des ateliers pour « mettre la main à la pâte »
Des professionnels vous initient et vous font découvrir les techniques de l'éco-habitat, autour de la terre, du bois, du métal, du chauffage, des énergies renouvelables et du végétal dans les bâtiments

Animations et jeux autour de l'éco-habitat, pour les enfants comme pour les adultes avec la « Boîte à bâtir »
Toutes les heures 3 thèmes : la mason bioclimatique, la climatisation naturelle et qu'est-ce qu'un matériau écologique ?

Espace enfants
des animateurs
s'occupent des enfants
dès 5 ans

Bar à témoignages différents professionnels de l'éco-habitat viennent nous faire part de leur expérience dans une ambiance conviviale, propice à la discussion

Toilettes sèches et assainissement écologique : Pour qui ? Pourquoi ? Comment ? Combien ? 14h
Christophe Marrotto, Ecocentre « Pierre & Terre »

L'eau : l'économiser, la filtrer, la récupérer 14h45
Rémi Lussiez de Habitat Eco-Action

Le béton de chanvre : en mur, en cloison, en construction, en rénovation il a sa place ! 15h30
Benjamin Leroux

Décoration naturelle : des matériaux pour une maison saine 16h15
Ludovic Ducasse de Nature et Habitat

Chauffage au bois et solaire : un duo gagnant pour passer aux énergies renouvelables ! 17h
Eric Lecoutre de Plomb'etik

Tout au long de la journée visite de la matériauthèque du Pôle de Coopération

CENTRE-VILLE

ÉVOLUTION DU CENTRE-VILLE

Héphaïstos – Viro – Trambus – zones bleues... Une logique globale

Densification de l'habitat, place publique, services publics et commerces de proximité, transport collectif performant et apaisement de la circulation automobile : le centre-ville qui, peu à peu, se dessine, vise à devenir le cœur névralgique de Tarnos.

Bien d'autres objectifs lui sont aussi assignés.

➔ Aider les Tarnosiens à se loger, y compris au centre-ville

Comment ?

- 70% des programmes immobiliers Héphaïstos (63 logements) et Graciet (42 logements) sont réservés à l'**accession sociale à la propriété**
- 30% à la **location sociale** (à laquelle 75% de la population peut prétendre)

Avec quelles conséquences directes ?

- Lutte contre la spéculation immobilière
- Lutte contre la multiplication des résidences secondaires
- Permet aux Tarnosiens, à leurs enfants, aux salariés du territoire de trouver des logements abordables sans avoir à s'éloigner
- Crée une vie de quartier avec des habitants qui s'y projettent sur le moyen et long terme.

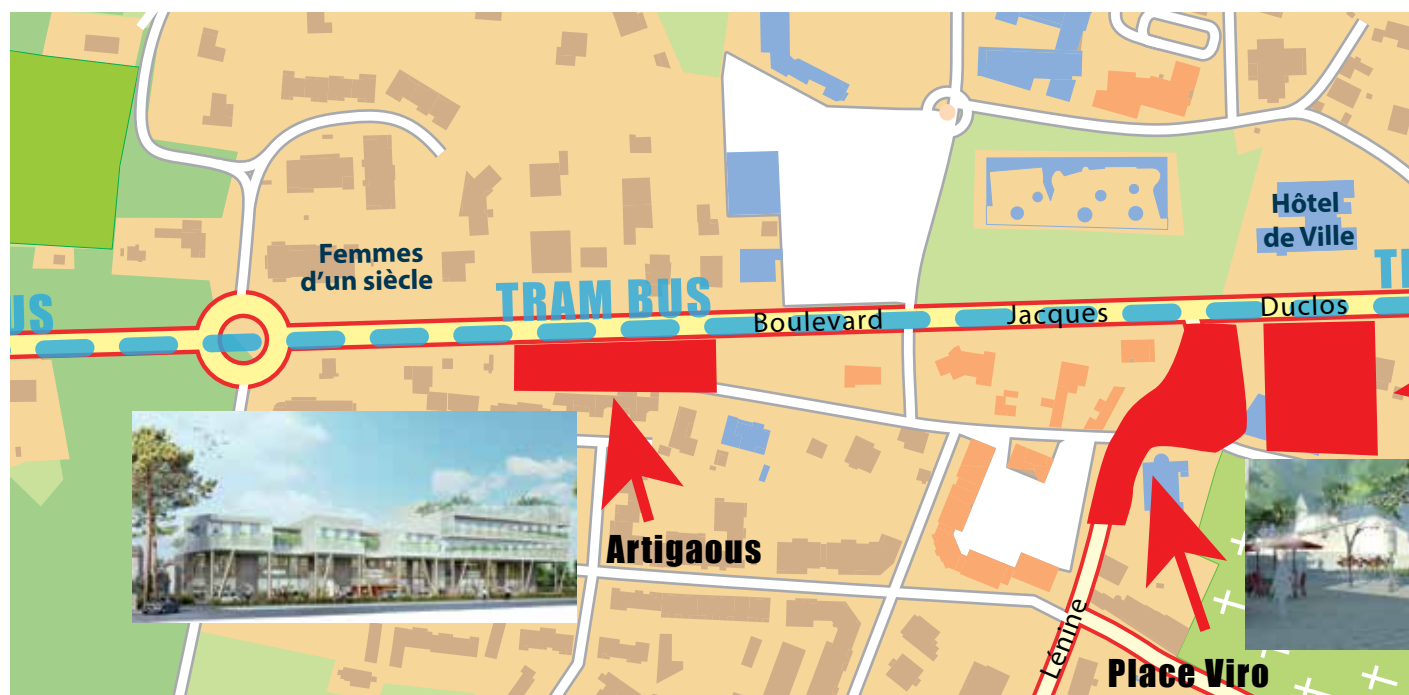
➔ Donner leur place aux familles

Comment ?

- Le programme Héphaïstos est composé de **logements évolutifs** (type « plateau ») permettant aux appartements de changer de configuration et de nombre de chambres sans avoir à déménager.
- En rendant les déplacements des piétons, cyclistes, poussettes, plus sécurisés et agréables, en **lien avec le Plan Vélo** à l'échelle de la Ville.
- En proposant des **espaces arborés et aménagés** et en faisant connaître les aires de jeux existantes.
- En conservant des **écoles de proximité**.

Avec quelles conséquences directes ?

- Apport d'élèves dans les écoles. Bien que le nombre d'élèves soit actuellement stable, certaines classes sont régulièrement menacées de fermeture par l'État.
- Participation au dynamisme de la ville et de la vie associative.



➤ Améliorer et dynamiser le cadre de vie

Comment ?

- Modification de l'image « axe routier traversant » pour faire un **lieu où l'on aime venir**.
- Apport en **jardins et places arborées** faisant « respirer » la vue et la ville.
- Embellissement de la ville et **mise en valeur du patrimoine**, notamment de l'église Saint-Vincent (XXII^e siècle) et des infrastructures publiques.
- Organisation de **petits et grands événements** réguliers.
- Mise en accessibilité plus complète du centre-ville pour les **personnes à mobilité réduite**.

Avec quelles conséquences directes ?

- Déplacements toujours plus piétonniers et cyclistes au sein, vers et depuis le centre-ville, et fin de l'utilisation systématique de la voiture pour parcourir de faibles distances.
- Installation de commerces de proximité, notamment de bouche, et une supérette.
- Meilleure intégration et autonomie des résidents du Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM) RTO situé en centre-ville, à la vie quotidienne des Tarnosiens.
- Appropriation grandissante du centre-ville par les Tarnosiens favorisant la vie citoyenne.

Concentrer les nouvelles constructions au centre-ville et préserver le reste

« Faire bouillonner » le centre-ville tout en préservant le calme des quartiers résidentiels et en protégeant les zones agricoles et naturelles.

➤ Renforcer et développer les commerces de proximité

Comment ?

- Augmenter le nombre d'**habitants à proximité directe**.
- Faciliter le **stationnement** (lire p.16-17) pour les personnes habitant loin ou traversant la Ville.
- Favoriser les **transports alternatifs** : cheminements piétons et cyclistes plus agréables et sécurisés, transport en commun performant.

Avec quelles conséquences directes ?

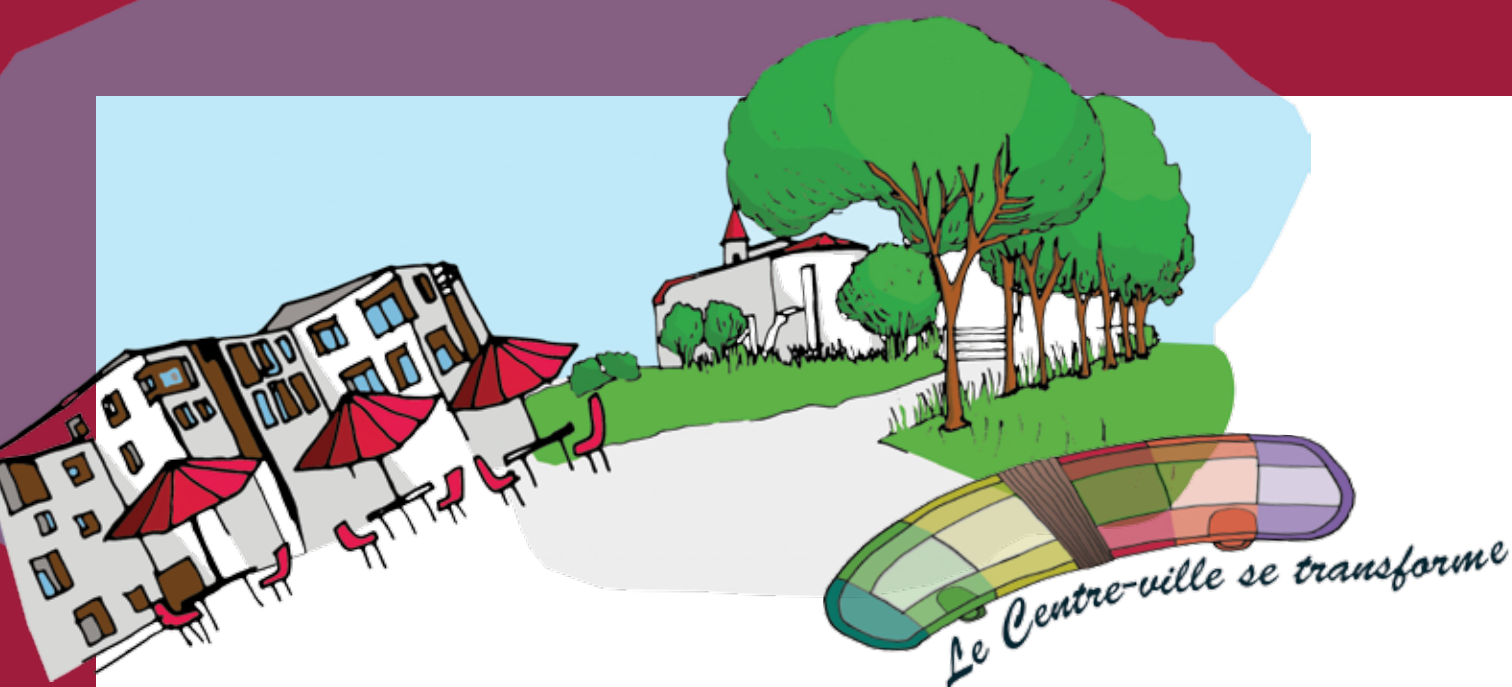
- Améliore le cadre de vie des résidents du centre-ville.
- Crée de l'emploi.
- Crée des services et répond aux besoins sur place.
- Réduit la pollution et améliore la santé en favorisant les déplacements à pieds.

Un élément clé : la maîtrise du foncier par la Ville

Plusieurs générations d'élus se sont souciés d'investir largement au centre-ville, en achetant des terrains. Ainsi, aujourd'hui, lorsque la Ville les revend, elle peut négocier avec le promoteur du futur projet jusque dans les détails, poser des conditions, etc.

Cela a été le cas notamment pour les programmes Héphaïstos et Loustaunau.





Place Viro : Rappel des grands principes

Début des travaux en Février 2018

Pour qu'elles s'interpénètrent et dialoguent, les places Viro et Dous Haous seront mises à plat, unies par un alignement d'arbres, des parterres de fleurs et un grand jardin (600m²).

L'église Saint-Vincent sera mise en valeur par les perspectives, l'aménagement d'un escalier moderne adapté aux personnes à mobilité réduite, et le rabotement du muret qui la cache en partie.

Un bassin enterré de rétention d'eau viendra compléter cette place entièrement piétonne, avec bien sûr

quelques accès voitures contrôlés pour les besoins ponctuels de l'église, des riverains et des livraisons.

Au sud de la place, une supérette et un café-restaurant avec terrasse feront le lien entre l'ensemble Héphaïstos et la place Viro. Au Nord-Ouest, le marché se tenant place Dous Haous sera mieux valorisé et sans doute étendu. A l'est, une station de Trambus, des places de stationnement en zone bleue et un plateau piétonnier permettront de rejoindre l'Hôtel de Ville, la Médiathèque, le parc la surplombant et l'ensemble des résidences et commerces de la rive droite de la RD810.

Le Trambus à Tarnos : le calendrier se précise !

Les travaux pourraient commencer en avril 2018 à Tarnos

Les dernières vérifications techniques sont en cours, mais le syndicat des transports devrait très prochainement en mesure de vous présenter l'ensemble du projet sur la partie tarnosienne.

Sur l'ensemble du parcours du futur Trambus, de nombreux carrefours ont été repensés pour sécuriser et faciliter l'insertion des voitures rejoignant cet axe majeur. Piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite y trouveront également une place privilégiée.

Si le projet final représentera un progrès certain, en revanche, une importante phase de travaux est incontournable. Débutant en avril 2018, ils pourraient s'achever fin 2019. Le maximum sera fait pour rendre cette phase la moins pénible possible pour les riverains et la circulation.

Plus d'informations très prochainement !

<https://www.trambus-paysbasque.fr/>

Aussi **silencieux** qu'un Tram'
Bien plus **écologique** qu'un Bus



Ça va nous changer la **ville** !



Aussi **ponctuel** qu'un Tram'
Bien plus **rapide** qu'un Bus



Ça va nous changer la **ville** !



Un nouveau plan de stationnement en 4 axes en 2018

En plus du développement des modes de transports collectifs et alternatifs, l'accès et l'utilisation des places de stationnement doivent être repensés, afin de faciliter l'accès aux commerces et infrastructures publiques.

Un travail de concertation avec les commerçants du centre-ville est en cours.

Points forts :

- **584 places** en centre-ville (parkings et stationnement sur voirie)
- **Stationnement gratuit**
- **Proximité des parkings** avec les équipements et commerces du centre-ville

Le stationnement restera gratuit, mais sera mieux organisé à partir du 1^{er} janvier 2018.

Un disque bleu vous sera offert.

Envoyé avec un Tarnos Contact avant sa mise en place, il comportera un plan des parkings au verso.



CRÉER DES PARKINGS DÉDIÉS AU STATIONNEMENT DE LONGUE DURÉE

- Création de parkings dédiés à Garros :
- Pour le co-voiturage
 - Pour le Trambus (parking-relais)

FACILITER LA RECHERCHE DE PLACES

Aux entrées du centre-ville, le nombre de places disponibles dans les principaux parkings sera affiché en temps réel (courant 2018).



FAVORISER LA ROTATION DES VOITURES

Mise en place de zones bleues, signalées sur site, avec durées maximales de stationnement autorisées (les zones bleues sont également gratuites).



DÉVELOPPER LES MODES ALTERNATIFS DE DÉPLACEMENT

En plus du projet Trambus qui inclut la création de pistes cyclables, des panneaux indiqueront aux piétons les distances en minutes vers différentes destinations (courant 2018).

Les travaux d'aménagements au centre-ville rendront également plus agréables et sécurisés les déplacements piétons.



**Réunion publique
jeudi 9 novembre à 18h30
à l'Hôtel de Ville**

I CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du 11 juillet

➔ **Chambre Régionale des Comptes**

Conformément au Code des Juridictions Financières, M. le Maire a présenté aux élus du Conseil municipal un rapport décrivant les actions entreprises suite au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes en date du 19 mai 2016.

➔ **Syndicat des transports**

Le Conseil municipal a donné un avis favorable aux statuts du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour (ex STACBA) et désigné, conformément à ces nouveaux statuts, 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants qui représenteront la Ville au sein de ce syndicat.

➔ **Délégation de Service Public (DSP)**

Dans le cadre de la DSP pour l'accueil de loisirs sans hébergement, le Conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2016 de l'Association pour le Centre de Loisirs.

Dans le cadre du renouvellement de la DSP pour l'accueil de loisirs sans hébergement, le Conseil municipal approuve le nouveau contrat liant la Ville à l'Association pour le Centre de Loisirs à compter de septembre 2017, pour une durée de 4 ans.

➔ **Éducation :**

Le premier Projet Éducatif Territorial (PEDT) de Tarnos arrivant à son terme, le Conseil municipal approuve le nouveau PEDT pour les années 2017 à 2020. Ce nouveau PEDT s'inscrit dans la continuité d'une démarche partenariale axée sur l'éducation et sur la prise en compte de nouveaux besoins.

Dans le cadre des actions éducatives menées en partenariat avec le collège Langevin Wallon, le Conseil municipal adopte une convention définissant et encadrant ces actions pour l'année scolaire 2017/2018.

Le Conseil municipal attribue aux coopératives scolaires des écoles Félix Concaret, Jean Mouchet, Jean Jaurès (élémentaire) et Daniel Poueymidou les subventions calculées en fonction des dossiers présentés et des voyages réalisés pour un total de 9 072,00 €.

➔ **Petite enfance**

Le Conseil municipal renouvelle la convention avec l'association Trait d'Union, désormais représentée par l'association Caminante, pour l'année 2017 sur la base d'une participation financière de la Commune à hauteur de 30 000 €.

Dans le cadre de la politique petite enfance et plus précisément de son Projet Éducatif Territorial,

l'Association d'Aide Familiale et Sociale fait partie des partenaires de la municipalité au travers de deux champs d'actions : la crèche familiale et le relais assistantes maternelles.

Le Conseil municipal décide de signer une convention d'objectifs à intervenir avec cette association pour l'année 2017 pour laquelle la participation communale s'élève à 94 699,20 €.

➔ **Tarifs municipaux**

Afin de prendre en compte quelques modifications tarifaires intervenues depuis le Conseil municipal du 18 mai dernier lors duquel les tarifs municipaux avaient été arrêtés, les élus ont décidé de voter de nouveaux tarifs.

➔ **Aires de jeux des écoles**

Dans le cadre du programme pluriannuel de renouvellement du mobilier d'aires de jeux dans les écoles et les espaces publics, le Conseil municipal décide de demander une subvention auprès du Conseil départemental des Landes à travers le Fonds d'Équipement des Communes (FEC) pour un montant de 10 000 €.

➔ **Finances**

Afin de financer les travaux de mise en conformité du bâtiment du Pôle de Services Jean Bertin et du restaurant ÉOLE, le Conseil municipal prend une décision modificative sur le budget principal ainsi que sur le budget du Pôle de services.

Malgré tous les moyens de recours engagés par le comptable public, des recettes d'un montant de 136,30 € n'ont pu être recouvrées, suite à une liquidation judiciaire. Le Conseil municipal décide d'admettre cette somme en non-valeur.

➔ **Logements sociaux**

Dans le cadre d'un programme de réhabilitation pour les résidences Lacroix, XL Habitat souhaite réaliser deux logements locatifs sociaux supplémentaires à la place de l'ancienne garderie. Le Conseil municipal décide de signer une convention avec cet organisme et la Communauté de Communes du Seignanx définissant les engagements réciproques de chacune des parties.

➔ **Foncier**

À la suite d'une préemption de la Ville sur une parcelle appartenant à la SARL SOLANA, le Conseil municipal

décide d'acquérir cette parcelle d'une superficie de 520 m² pour un montant de 142 000 €.

Dans le cadre de l'acquisition de deux terrains situés dans l'espace riverain du cours d'eau de l'Aygas, le Conseil municipal demande une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne puisque ces acquisitions ont pour objectif la préservation des zones humides.

➔ Médiathèque

Afin de laisser plus de liberté à ses abonnés et d'avoir des conditions de prêt plus lisibles, le Conseil municipal décide de modifier le règlement de la médiathèque Les Temps Modernes.

➔ Installations sportives

Le Conseil municipal renouvelle les conventions avec le Collège Langevin Wallon et le Lycée Professionnel Ambroise Croizat, afin de définir les conditions de mise à disposition réciproque des installations sportives municipales pour l'année scolaire 2017/2018.

➔ Commerces

Afin de valoriser le cadre de vie communal et le dynamisme des commerces locaux, le Conseil municipal décide d'instituer une redevance d'occupation du domaine public à titre commercial.

➔ Voirie / Réseaux

Dans le cadre du réaménagement de l'avenue du Dauphin, le Conseil municipal approuve une convention avec la Communauté de Communes du Seignanx afin d'acter la participation financière de chacune des parties.

Dans le cadre des travaux entrepris par le Comité Ouvrier du Logement pour le programme immobilier Héphaïstos, le Conseil municipal approuve deux conventions avec la société ENEDIS afin d'acter la mise en place d'un poste de transformation et des canalisations souterraines destinées à l'alimentation de ce poste.

➔ Environnement

Le Conseil municipal approuve un avenant à la convention avec l'Office National des Forêts concernant le local « SAGRAL » afin de prolonger sa validité jusqu'en juin 2019 et de faire correspondre son renouvellement avec la convention relative à la mise à disposition des équipements de la page du Métro.

Le Conseil municipal approuve un avenant à la convention avec le Département des Landes concernant le nettoyage différencié du littoral landais afin de modifier la cadence de passage de l'entreprise SITA SUD OUEST pour le nettoyage mécanique durant la période estivale.

➔ Patrimoine

Conformément aux dispositions prévues par la campagne de ravalement de façades sur le périmètre de la ZPPAUP « Cité des Forges », le Conseil municipal



Le quartier des Forges

décide de verser une subvention à l'une des riveraine à hauteur de 20 % des travaux qu'elle a engagés pour la ravalement de sa maison.

➔ Cimetières

Considérant l'état d'abandon de 68 concessions dans la section A du cimetière du Bourg, le Conseil municipal décide de reprendre ces concessions au nom de la Commune.

➔ Marchés publics

Afin de prendre en compte l'augmentation de la fréquentation du transport scolaire de l'école Henri Barbusse, le Conseil municipal approuve un avenant au marché conclu avec la société « Le Basque Bondissant ».

Afin de respecter les termes du groupement de commandes constitué par les Syndicat Départementaux d'Énergie d'Aquitaine, la Ville a demandé à son prestataire, ENGIE, de s'approvisionner auprès du nouveau fournisseur issu de la consultation lancée par le groupement de commandes. Le Conseil municipal approuve l'avenant à ce marché ainsi que la convention avec ENGIE.

➔ Déclassement de matériel

Le Conseil municipal décide de déclasser du domaine public de la Commune un saxophone ténor de marque Yamaha afin de le vendre pour la somme de 500 €.

➔ Ressources humaines

Dans le cadre de la loi « Égalité et Citoyenneté » du 27 janvier 2017, le plan de formation annuel est désormais présenté, à la fois à l'assemblée délibérante et au comité technique. Le Conseil municipal prend acte du plan de formation 2017 des agents municipaux.

Afin de prendre en compte le déroulement de carrière des agents de la collectivité, le Conseil municipal décide de mettre à jour le tableau des effectifs de l'année 2017.

Afin de permettre à des agents contractuels de droit public d'accéder à un emploi statutaire, le Conseil municipal approuve la programme d'accès à l'emploi titulaire de la ville de Tarnos.

RENTRÉE

Rythmes scolaires : quels enjeux ?

Au-delà des enfants : une question transversale à la société

Les enjeux du maintien ou non de la semaine à 4 jours 1/2 sont souvent résumés, voire caricaturés, à des questions pratico-pratiques. Pourtant, lorsque l'on commence à tirer le fil des problématiques et des conséquences sur la société induites par ce débat, on est vite rattrapés par la profondeur et la diversité des réflexions que cela soulève.

Le rythme de l'enfant

Les choronobiologistes, dans leur grande majorité, sont d'accord sur ce fait : 5 grandes matinées d'apprentissage par semaine constituent une formule adaptée au rythme des enfants, à condition d'une pause permettant de reprendre des forces.

Par ailleurs, on imagine aisément qu'un programme scolaire étalé sur 162 jours (semaine de 4 jours 1/2), déjà considéré comme intense par les spécialistes, plutôt que sur 144 jours (semaine de 4 jours), permet aux cerveaux de mieux intégrer les connaissances, et de mieux comprendre certains concepts.

La fatigue des enfants

Si aucune étude ne démontre ni ne contredit l'idée répandue que les nouveaux rythmes scolaires fatigueraient les enfants, de nombreux parents sont formels.

En collaboration avec les professeurs des écoles, les ATSEM,



Retrouvez plus d'informations sur les nouveaux dispositifs sur www.ville-tarnos.fr ou à l'Hôtel de Ville auprès de la Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse.

le Centre de Loisirs ou encore les représentants de parents d'élèves, toute la communauté éducative s'est concertée pour trouver, avec la Ville, une formule qui permettrait à la fois aux enfants de bien apprendre pendant les cours, d'être réceptifs aux découvertes proposés par les temps d'activités périscolaires, et ce, sans rentrer épuisés chez eux.

Pensée de manière globale, la semaine à 4 jour 1/2 peut être une solution

La solution proposée cette année a été de :

- **Conserver 5 matinées consécutives allongées**, entrecoupées d'une collation fruitée (de saison) offerte par la commune
- **Repenser la pause méridienne** en lui consacrant plus d'importance et en l'intégrant dans les temps pédagogiques

- **Limiter le nombre de transitions l'après-midi**, sources de fatigue, d'interruptions répétées de concentration et de perte d'énergie. Ainsi, les TAP quotidiens ont été transformés en « Parcours » regroupés sur une après-midi par école.

- **Terminer plus tôt la journée d'école (16h).**

Le développement d'une « co-éducation »

L'éducation des enfants est d'autant moins fatigante, mais au contraire efficace, que l'écolier trouve une cohérence entre toutes les stimulations dont il fait l'objet : en classe, au Centre de Loisirs, lors des « parcours », pendant ses activités extra-scolaires...

Tous les partenaires éducatifs ont donc travaillé à s'harmoniser sur des fils conducteurs, avec des repères communs pour l'enfant,



quels que soient les lieux et les acteurs éducatifs qu'il fréquente.

L'impact sur la société

➔ L'égalité homme/femme

Bien sûr, dans certaines familles, ce sont les hommes qui ont aménagé leur temps de travail pour l'adapter à celui de leur enfant. Toutefois, dans la grande majorité des cas, ce sont encore les femmes qui acceptent, inconsciemment parfois, d'être moins ambitieuses professionnellement que leur compagnon pour s'adapter aux rythmes scolaires.

Ainsi, selon une étude de l'Institut des politiques publiques d'avril 2017, la semaine de 4 jours 1/2 a eu un effet positif sur les femmes salariées, dont une partie, surtout parmi les plus diplômées, est revenue travailler le mercredi. Un début de rattrapage des inégalités au travail qui sert également de modèle aux enfants, imprégnés par la réalité de leurs parents.

Il en va de même pour les familles monoparentales, toujours plus nombreuses.

➔ Emploi, finances et acquis sociaux : le pour et le contre

Pour les professeurs des écoles, revenir à une semaine de 4 jours 1/2 quand la semaine de 4 jours était un acquis social est un retour en arrière. Cela est indéniable. Les difficultés rencontrées par certains pour concentrer les écoliers l'après-midi ont été, en partie, solutionnées par l'abandon du caractère quotidien des TAP au profit d'une après-midi

de « Parcours ».

Pour les animateurs du Centre de Loisirs, en revanche, l'abandon de la semaine à 4 jours 1/2 aurait signifié une baisse conséquente de leur contrat de travail, sans parler des licenciements ou des non-reconductions de contrats.

➔ Un investissement financier municipal assumé

Pour la Ville, qui a fait le choix de consacrer une part conséquente de son budget à l'épanouissement des enfants, le Projet Éducatif Territorial représente un coût important (voir chiffres ci-contre). Cela est loin d'être négligeable, surtout dans le contexte actuel dans lequel sont placées les collectivités.

Estimant, malgré tout, que l'éducation est un investissement, la municipalité assume son choix. En revanche, certaines décisions ont dû être prises pour faire baisser le coût de Parcours, sans amoindrir leur qualité. Ce sont, par exemple pour la musique, les professeurs de l'École Municipale de Musique qui interviennent dans les écoles, et non plus des intervenants extérieurs.

Le problème majeur de cette réforme a sans doute été le manque de coordination nationale et sa dimension financière, avec peu de compensations aux communes, créant indéniablement une inégalité entre les enfants des communes ayant les moyens d'investir et le personnel disponible (avec plus ou moins de difficultés), et les autres, notamment dans les milieux ruraux.



L'ÉCOLE EN CHIFFRES

1097 écoliers
32 classes élémentaires
14 classes de maternelles

Cet été

234 663 € ont été investis par la Ville dans les bâtiments scolaires, dont :

- Le ravalement de la façade de l'école Jaurès.
- La réfection de la cours de récréation de l'école Duboy.

52 193 € en travaux et matériels réalisés par les agents municipaux.

Année scolaire

1 260 000 € : coût de fonctionnement pour la Ville d'une année scolaire (chiffre 2016).

Cela comprend : les fournitures, la sécurisation des sorties d'école, le personnel municipal intervenant (ATSEM, médiathèque, école de musique, animateurs sportifs, police municipale...), les transports ponctuels, les subventions aux coopératives...

Cela ne comprend pas : les TAP / parcours (433 000 €), le transport scolaire (185 200 €), les collations (30 700 €), la restauration (900 000 €), la subvention au Centre de Loisirs (1 009 656 € dont 97 234 € affectés aux parcours éducatifs).

Soit un effort total sur le scolaire et le périscolaire de **3,8 M d'€**.

Les Transports Scolaires

Ils sont relativement peu utilisés par les familles, bien que gratuits.

La question de la pertinence de leur maintien sous cette forme va être posée cette année.

D'autres pistes pourraient être explorées pour la rentrée 2018 : Pédibus, etc.

Exception : l'école Henri Barbusse, rurale, continuera à être desservie par les transports collectifs très utilisés.



GROS PLAN

TARNOS SUR LA TOILE

■ *Le portail numérique a un an !*

Le 5 octobre dernier, la Ville de Tarnos mettait en ligne son portail numérique. Moins d'un an après, les Tarnosiens sont de plus en plus nombreux à l'utiliser et à s'y référer pour effectuer une démarche en ligne, trouver un renseignement, joindre un service municipal, découvrir une association ou consulter l'agenda... Bilan.

Que consultez-vous ?

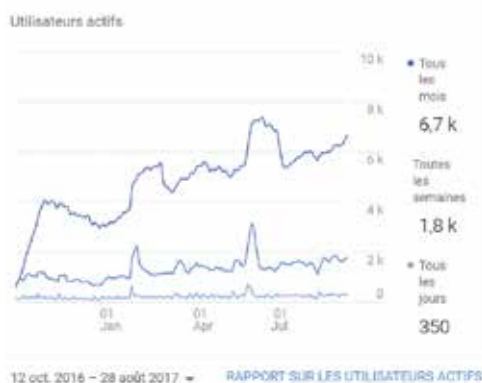
Vous vous rendez le plus souvent sur le portail numérique pour :

- 1 - Les démarches en ligne
- 2 - L'annuaire des associations
- 3 - L'agenda des animations
- 4 - Le programme détaillé des grands événements (Fêtes de Tarnos, Jazz en Mars, Forum des jobs d'été...)
- 5 - Les coordonnées des services municipaux
- 6 - Les offres d'emplois et de stages à la ville
- 7 - La restauration scolaire
- 8 - La présentation des élus
- 9 - Les images de la Ville
- 10 - La déchetterie

Vous êtes férus des informations sur les **politiques environnementales** de la Ville, et les trucs et astuces pour jardiner de manière plus responsable. Vous prenez également le temps de lire les pages relatives au **patrimoine environnemental et à l'histoire** de notre ville. L'histoire de la Digue et de ses naufrages, mais aussi du Domaine de Castillon retiennent particulièrement votre attention.

La culture, le sport, l'enfance, le CCAS, les projets urbains, tout comme les mini-sites de l'école de musique et des jeunes, sont aussi très consultés. Pour résumer, si vous appréciez l'aspect « pratique » du site pour gérer vos relations avec la Ville, vous êtes également intéressés par l'aspect « documentaire » du portail numérique, tant sur les politiques municipales actuelles et les services publics proposés que sur l'histoire et le patrimoine de notre commune.

Voici qui nous encourage d'autant à **entretenir les 1 200 pages** du portail numérique !



ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION

Depuis l'ouverture du portail numérique,

le nombre de connexion aux sites municipaux augmentent rapidement. On remarque deux pics de connexion, correspondant au festival Jazz en Mars et aux fêtes de Tarnos.

📁 Dernières étapes de déploiement du portail numérique

DÉMARCHE PARTICIPATIVE : CE N'EST PAS QUE DU VIRTUEL !

Les jeunes ont pris le contrôle

La joyeuse bande créative des City@jeunes s'amuse depuis maintenant 2 ans sur le site des jeunes. Débat parodique des élections présidentielles, journal télévisé, reportage, trucs et astuces pour créer des déguisements, prévention... Sans oublier leurs bêtisiers !

Après avoir imaginé leur site, ils s'en donnent désormais à cœur joie pour réaliser des projets toujours plus ambitieux. Pour les rejoindre, contactez Mathieu Cailleba au service Jeunesse ☎ 05 59 64 49 59 !

Les associations ont désormais la main !

Les pages associatives sont très consultées. La Ville permet désormais à leurs membres de modifier eux-mêmes leur page, mais aussi d'ajouter des événements à l'agenda en ligne, ou d'en compléter d'autres.

Une quinzaine de volontaires a été formée cet été. Les autres associations qui le souhaitent le seront prochainement. Bien sûr, celles qui ne peuvent pas entretenir elles-mêmes leur page continueront à être suppléées par la Ville.

📁 TYPE DE TERMINAL UTILISÉ



Ordinateur 50,5 %
Mobile 40 %
Tablette 9,5 %

Accessible partout et adapté aux différents outils de communication,

vous avez pris l'habitude d'utiliser le portail numérique municipal sur votre ordinateur comme sur votre smartphone. À noter que la part de mobinautes (utilisateurs de smartphones) va croissante dans l'utilisation du site.

● DERNIER ÉTAGE DE LA FUSÉE : LA MÉDIATHÈQUE A AUSSI SON SITE !



Bienvenue sur le site de la médiathèque de Tarnos !

Après les jeunes et l'École Municipale de Musique, la Médiathèque Les Temps Modernes a désormais son site !

Agendas, coups de cœur, animations régulières, idées de lecture ou de films, prêt d'instruments, grainothèque, ateliers multimédias, prêt de liseuse, ressources en ligne... viennent compléter le catalogue que les internautes connaissaient déjà.

Un nouveau site à mettre dans vos favoris !

📁 TARNOS EST AUSSI SUR FACEBOOK



Vous êtes toujours plus nombreux à suivre la page officielle « Ville de Tarnos » sur Facebook.

Alertes météo, agenda, initiatives et exploits de Tarnosiens, informations pratiques sur la ville et son actualité... Le tout d'une manière décontractée et chaleureuse. N'hésitez pas à nous « liker » pour nous suivre : www.facebook.com/tarnosofficiel

📁 ASTUCE

Créer votre raccourci !

Vous pouvez créer facilement un lien (type application) sur votre écran de smartphone.

Il vous suffit d'aller sur le site de la ville www.ville-tarnos.fr et de suivre les indications ci-contre !



1 - Appuyez sur les trois points en face la barre adresse

2 - Appuyez sur « Ajouter à l'écran d'accueil »

3 - Bravo ! vous avez créé un raccourci sur votre téléphone !

PÉTITION



COMPTEURS LINKY

■ *La fronde anti-Linky s'étend*

À travers tout le pays, élus et citoyens sont chaque jour de plus en plus nombreux à entrer en résistance contre le nouveau compteur électrique « communicant » Linky. La Ville a engagé un certain nombre de procédures en justice. Pour collectivement gagner, l'intervention des Tarnosiens sera déterminante.

PÉTITION

Monsieur Édouard Philippe,
Premier Ministre.

Suite à une décision des pouvoirs publics, ENEDIS remplace sur l'ensemble du territoire national les compteurs d'électricité classiques par des compteurs communicants LINKY.

Cette opération, qui intervient à la suite d'une directive européenne de juillet 2009, suscite une forte inquiétude à travers tout le pays. Des centaines de collectifs d'usagers, d'associations de quartiers et plus de 450 communes ont déjà exprimé à l'État leur inquiétude quant aux conséquences que pourraient avoir le nouveau compteur sur leur vie. Des milliers de situations sont recensées où la relation entre les usagers refusant ce compteur et les techniciens chargés de l'installer à leur domicile sont particulièrement conflictuelles, voire parfois violentes.

Selon certaines sources d'organismes des plus sérieux, le compteur LINKY pourrait, à moyen terme, comporter un risque de santé publique, par l'émission d'ondes radioélectriques « potentiellement cancérigènes », dans un environnement où, faute de recul suffisant, l'impact sur la santé de l'usage, désormais massif, des ondes électromagnétiques - en particulier le téléphone portable - ne peut être scientifiquement étudié.

Selon certains témoignages, le compteur LINKY présenterait

un risque de pannes et d'incendies, dont ENEDIS, dans ses conditions générales de vente, se déclare irresponsable.

Par ailleurs, il est avéré que la recommandation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), tendant à imposer que le consentement des usagers soit recueilli préalablement à la collecte et au traitement de leurs données personnelles de consommation électrique, ne soit pas respectée par ENEDIS.

Enfin, le coût annoncé par ENEDIS de 5 milliards d'euros pour le déploiement des 35 millions de compteurs communicants serait très sous-estimé, sans que pour autant l'appareil ne permette pour les ménages de réaliser les économies d'énergies annoncées.

D'ailleurs, face à ce constat, l'Allemagne a décidé de limiter le déploiement des compteurs dit « intelligents » aux seuls gros usagers, après une analyse coût/avantage défavorable à la généralisation.

Eu égard des nombreuses zones d'ombre relevant à l'évidence de plusieurs domaines d'expertise non aboutis à ce jour - santé publique, économie, droit à la vie privée, sécurité publique - nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, de **décréter un moratoire du déploiement du compteur intelligent Linky**, dans l'attente d'une expertise indépendante multidisciplinaire.

NOM - PRÉNOM	ADRESSE	EMAIL



Le Conseil municipal de Tarnos a pris position contre l'installation des compteurs Linky et Gazpar sur le territoire communal.

La Ville estime, entre autre, que le principe de précaution quant aux conséquences sanitaires de ces compteurs doit s'appliquer. Toutefois, les particuliers doivent également écrire à ERDF et GRDF (Gazpar) pour refuser l'installation de ces compteurs dans leur domicile.

Voici un modèle de courrier :

ADRESSE

ADRESSE ErDF (Linky)

Monsieur Philippe Monloubou
Président ERDF
34 place des Corolles
92079 Paris La Défense cedex

Monsieur le Président,

Vous m'avez récemment adressé un courrier m'informant que l'un de vos agents viendrait à mon domicile pour procéder au changement du compteur d'électricité, l'actuel compteur devant être remplacé par un compteur LINKY.

Toutefois, il résulte de l'article L 322-4 du code de l'énergie que :

« Sous réserve des dispositions de l'article L. 324-1, les ouvrages des réseaux publics de distribution, y compris ceux qui, ayant appartenu à Electricité de France, ont fait l'objet d'un transfert au 1er janvier 2005, appartiennent aux collectivités territoriales ou à leurs groupements désignés au IV de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales.

Toutefois, la société gestionnaire du réseau public de distribution, issue de la séparation juridique imposée à Electricité de France par l'article L. 111-57, est propriétaire de la partie des postes de transformation du courant de haute ou très haute tension en moyenne tension qu'elle exploite ». Ce qui signifie que les compteurs (les anciens comme les nouveaux) appartiennent à la personne publique concédante.

Il faut préciser que cette propriété, d'origine législative, ne peut pas vous être transférée (Cour administrative d'appel de Nancy, 12 mai 2014, n° 13NC01303).

Dès lors, par la présente, je vous remercie de bien vouloir m'apporter la preuve de l'autorisation expresse que vous aura donnée la personne publique concédante afin de pouvoir procéder aux changements de ses compteurs.

A défaut de la production d'une telle preuve, vous comprendrez que je ne peux vous laisser procéder à votre intervention sur un équipement qui ne vous appartient pas, sous peine d'engager ma responsabilité.

Par ailleurs, je vous remercie également de me communiquer par écrit la preuve que la domotique présente à mon domicile pourra continuer de fonctionner sans aucune difficulté en présence du CPL dont les radiofréquences de 63,3 KHz et 74 KHz sont prévues en superposition au 50 Hz et que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour que ce dernier n'occasionne aucun dommage en matière de santé et ne porte pas atteinte à la protection de mes données personnelles.

Enfin, il convient que vous m'adressiez une attestation de l'assurance couvrant tous les risques pouvant être causés par les radiofréquences du CPL couplé à un tel compteur.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

TRAVAUX

RUE DU DAUPHIN



Avant travaux



Début septembre
les anciens poteaux de télécommunications doivent encore être retirés pour finir l'enrobé des trottoirs

Les travaux de la rue du Dauphin sont en passe d'être terminés : chaussée et canalisations refaites, cheminements piétons et cyclistes aménagés, systèmes de ralentissements installés.

Coût global des travaux : **637 457 € HT**

Part communautaire : **270 368 € HT**

Part communale : **367 099 € HT** (154 379 € HT + 212 720 € HT de travaux annexes)

➡ Les travaux vont se poursuivre sur la rue du 19 mars 1962.

QUARTIER DES FORGES

Le SIAEP, Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Tarnos, Boucau, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx, renouvelle des canalisations d'eau potable.

Des travaux de réfection de la voirie des rues de la Cité, Saint-Charles, des Forges et André-Dubois sont également programmés par la Communauté de Communes du Seignanx.



QUARTIER LACROIX

Les travaux de réhabilitation des bâtiments ont commencé !



➡ CHANTOISEAU

La rénovation des trottoirs à Chantoiseau est entrée dans sa dernière phase, ce chantier représente un investissement de **65 000 €** pour la Ville

➡ MISE EN CONFORMITÉ DES ARRÊTS DE BUS

Dans les quartiers La Plaine, Castillon et Métro, **4 arrêts de bus** ont été mis en conformité du point de vue de l'accessibilité.

Coût de l'opération : **39 000 € TTC**

ÉQUIPEMENTS PUBLICS



Toiture des tribunes du stade intercommunal



Stade Vincent-Mabillet

Travaux sur l'avenue Lénine et lutte contre les inondations

Entre la rue du Dauphin et le passage à niveau, les réseaux d'eaux usées de l'avenue Lénine vont être renouvelés, et leur capacité doublée. Ces rénovations vont contribuer à lutter contre les inondations et auront ainsi des aspects positifs sur l'environnement. Ils contraindront cependant à une fermeture totale de la voie sur la partie concernée.

**ASSISTEZ À LA RÉUNION PUBLIQUE
DE PRÉSENTATION DU PROJET
MARDI 17 OCTOBRE À 18H30
SALLE MAURICE THOREZ**

Stades et salles de sport

Stade intercommunal Jean-André Maye

La toiture des tribunes a été refaite et mise aux normes (72 000 € TTC), tout comme les douches annexes (32 000 € TTC).

Sur le terrain, des poteaux de rugby neufs ont été installés.

L'été prochain, la pelouse du terrain d'honneur devrait complètement refaite (le chantier durera 4 mois), et une partie des douches sous-tribunes rénovées (sur 2 ans).

Stade Vincent-Mabillet

La pelouse a été entièrement refaite pendant l'été (13 000 € TTC).

Les douches, ici aussi, ont été mises aux normes (16 500 € TTC).

Salles de sport

➔ **CMAC** : les murs intérieurs de la salle de sport sont très sollicités par les usagers. Ils ont donc été complètement réadaptés et refaits, en bois, par les menuisiers municipaux (4 300 € TTC).

➔ **salle Léo Lagrange** : les douches seront rénovées à la Toussaint (20 000 € TTC).

➔ **salle Félix Concaret** : la vitrification du parquet a été réalisée (3 240 € TTC).

Écoles

Des nouveaux jeux pour enfants ont été installés dans les écoles Barbusse et Jaurès ainsi qu'à la crèche Les Petits Matelots. L'école Lasplacettes sera dotée à l'automne.

Côté travaux de peinture, les brise-soleil de l'école Poueymidou ont été rénovés cet été, tout comme le préau, le muret et la grille de préau de l'école Durroty.

BIENVENUE

Le Tarnos Magazine souhaite la bienvenue aux nouvelles activités installées sur la commune !



Clic-izi à votre service !

Votre ordinateur a besoin d'une mise à jour ? Vous n'arrivez pas à connecter votre imprimante ? Vous souhaitez récupérer des photos que vous avez malencontreusement effacées ? Vous voulez investir dans un nouveau matériel mais vous n'arrivez pas à faire votre choix ? Charles Cathala a la solution pour vous, un nouveau service de dépannage informatique et d'assistance multimédia : Clic-izi !

Ce Tarnais d'origine a découvert la région à l'occasion d'une expérience professionnelle dans l'aéronautique et n'a plus jamais voulu la quitter. Avec son diplôme d'ingénieur méthodes en poche, il ne manquait ni de ressources ni de courage pour se lancer dans ce nouveau défi qui lui tenait à cœur depuis longtemps : faire de sa passion pour l'informatique son métier. Il sauta donc le pas en profitant d'une formation de création d'entreprise proposée par Pôle Emploi puis en intégrant la couveuse d'activités SCIC Interstices au Pôle Bertin. Il y bénéficie depuis mai dernier d'un accompagnement et d'un soutien personnalisé pour le développement de son activité et y apprécie les

espaces communs de travail favorisant les relations humaines et les échanges d'expérience.

Et s'il aime relever les défis au quotidien, nul doute qu'il saura répondre à vos besoins car voilà ce qui lui plaît dans l'informatique : rechercher la meilleure solution dans un domaine qui évolue sans cesse ! Découvrez le panel de services proposés (dépannage, vente de matériels, formations,...) sur son site web 🌐 www.clic-izi.fr

☎ 06 26 69 83 04 - ✉ contact@clic-izi.fr



Le bien-être vous enveloppe avec Céline Rebière !

Céline Rebière, originaire de Bayonne et vivant à Tarnos depuis plus d'une quinzaine d'années, a toujours été attirée par la recherche du bien-être. Passionnée par l'Amérique du Sud et plus encore par le Mexique, c'est tout naturellement qu'elle a découvert le Rebozo il y a maintenant 2 ans.

À l'origine, le Rebozo désigne une écharpe traditionnelle à l'aide de laquelle étaient pratiqués des soins rituels destinés aux femmes. Ce qui explique son importance dans l'histoire et la culture mexicaine où elle constitue un véritable accessoire du quotidien.

Aujourd'hui, son utilisation s'est étendue aux hommes, aux enfants, aux personnes âgées et concernent tous les moments de la vie.

Le Rebozo sert donc à pratiquer une forme de massage, basée sur l'enveloppement. Les bienfaits sont identiques à ceux du massage, doux ou énergétique selon les besoins, la seule différence étant qu'il n'y a pas de contact direct avec les mains. Il s'effectue directement sur les vêtements, en position assise ou couchée et procure un profond sentiment de détente.

Les séances proposées par Céline Rebière durent 30 ou 60 min, elle se déplace à domicile sur le BAB et le Sud des Landes.

N'hésitez pas à la contacter au ☎ 06 75 05 72 41 ou par mail ✉ rayonbleu@gmx.fr



Le web n'a plus de secret avec Lucy Palmer !

Lucy Palmer est née au sud de l'Angleterre et est arrivée en France il y a 25 ans, plus précisément dans le Médoc. Elle rencontre son futur mari à cette période et tous deux décident de venir s'installer à Biarritz. Lucy trouve du travail chez Billabong, tout d'abord en tant qu'assistante de direction, puis elle devient responsable des services généraux. Elle travaille ensuite sur la mise en place du service de vente en ligne avec une société australienne partenaire, Surfstitch, se forme à Londres et apprend également beaucoup de son quotidien. Peu à peu elle se perfectionne ainsi à la gestion de projet web. Lorsque la société Surfstitch ferme, elle décide de mettre son dynamisme et ses années d'expérience au profit d'un nouveau défi et de monter sa propre activité. Après avoir suivi une formation de Chef de Projet web à la CCI de Bayonne, elle rencontre Bernadette Duhart de la SCIC Interstices et découvre la couveuse d'entreprises. L'accompagnement proposé lui apparaît alors comme la solution idéale à sa situation, elle intègre l'équipe en mai dernier. Aujourd'hui, Lucy propose deux types de services :

- Le premier est la formation en création de sites vitrine avec WordPress. Elle accompagne ainsi des particuliers dans la mise en place de leur site web. Curieuse et généreuse, elle s'intéresse aux projets des gens dans leur individualité et veille à ce que chacun puisse repartir en étant totalement autonome quant à la gestion et l'administration de son site. Plus d'infos sur www.cielmonprojet.com.

- La seconde branche concerne le développement d'activités, via une ouverture aux marchés anglophones avec le support d'un service client. Elle propose notamment un service de traduction de site web, en tenant compte du référencement. Plus d'infos sur www.voxnative.com.

Pour la contacter ☎ 06 61 67 42 23 - ✉ lucypalmer001@gmail.com

En Bref...

Recueil des actes administratifs

Le recueil des actes administratifs de la commune du 4^e trimestre 2016 est paru et est consultable à l'Hôtel de Ville.

Pour plus de renseignements :

☎ 05 59 64 00 40

✉ archives@ville-tarnos.fr

La Cour d'appel de Pau recrute des conciliateurs de justice

La récente loi de modernisation de la justice a élargi le périmètre d'intervention des conciliateurs de justice, bénévoles appelés à résoudre les petits litiges du quotidien.

Ils sont déjà une soixantaine à œuvrer sur le territoire du ressort de la Cour d'appel de Pau (Landes, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées). Mais, en prévision notamment d'un accroissement de l'activité généré par le nouveau texte de loi, « *il nous en faudrait 20 à 30 % de plus* » espère Françoise Pons, magistrate en charge de la coordination des conciliateurs. Sachant que l'an dernier, près de 6000 dossiers ont été passés en revue par ces « *acteurs de la paix sociale dont la décision vaut jugement* » rappelle Christèle Cariou, vice-présidente du tribunal d'instance.



Quels types de litiges sont traités ?

Il s'agit de cas du quotidien qui, le plus souvent, pourraient trouver une solution à l'amiable. Les dossiers traités relèvent souvent de problèmes de voisinage, de copropriété, de contrats d'abonnement, d'achats en ligne... Une seule condition : que le montant de la demande ne dépasse pas 4000 €

Comment devenir conciliateur de justice ?

Il faut être majeur, jouir de ses droits civiques et n'avoir aucun mandat électif dans le ressort de la Cour d'appel. Une expérience d'au moins 3 ans en matière juridique est requise. Cette fonction, bénévole, demande de disposer d'environ deux journées par mois.

Plus d'informations sur :

🌐 www.conciliateurs.fr

État civil...

Juin 2017

Naissances : Pierre ROBERT, le 31.05 ; Adame MISCHLER, le 26.05 ; Miral HAMRI, le 3.06 ; Lucie Luma Marie BERROUET BALETTEI, le 11.06 ; Naomie TOUYAI, le 13.06 ; Maël Paul BRUNELI, le 9.06 ; Nathan Bixente BONNETI, le 22.06.

Mariage : Julien BARIAN et Laëtitia LEPLUMEY, le 3.06 ; Brice LLORCA et Christelle EBERHARD, le 3.06 ; Pierre VICENTE et Aurélie GARNIER, le 17.06 ; Franck POMPEI et Maria del PILAR PEREZ, le 17.06 ; Jean-François ETCHEBÉHÈRE et Cherine BOCCACIO, le 17.06 ; Vincent ETCHETO et Olivia LE BORGNE, le 21.06.

Décès : Nicolas CORREIA, 36 ans ; Christian René ZUZALLA, 73 ans ; Marie-Louise Victorine Julia FRANÇOIS veuve SAVATIER, 95 ans ; Henriette Jacqueline POMMIERS veuve RECART, 95 ans ; Jacques LAJUGIE, 78 ans.

Juillet 2017

Naissances : Nahia, Lisa ENNASSIRI, le 5.07 ; Raphael MORAIS, le 4.07 ; Ayden Pierre Romain BOURCHANY, le 22.07 ; Jeanne Alma HIRSCH, le 31.07.

Mariage : M'Hamed BAIRAT et Fatima IDOU ELAOUINA, le 1^{er}.07 ; Mathieu BONNAIRE et Virginie DUCORNET, le 8.07.

Décès : Paul, Jean-Pierre BRAGGIOTTI, 81 ans ; Ascension, Wilfrid GIMENEZ, 84 ans ; Roger VELOSO, 75 ans ; Pierre LABACHOT, 93 ans ; Yvonne RODRIGUEZ veuve PARADIS, 90 ans ; Pierre MEYNADIER, 74 ans ; Jeanne Gabrielle BERLON, 87 ans ; Yvonne Clémence Marie GROUILLER veuve LOURY, 95 ans ; Denise Louise MARIE veuve IDIART, 87 ans.

Août 2017

Naissances : Oihana, Luce BESSON, le 8.08 ; Julien PEREIRA GONÇALVES, le 12.08 ; Manoé, Xan BARALY, le 19.08 ; Charlie CODINA, le 19.08 ; Inès CAZABAN-CARRAZÉ, le 18.08 ; Alphonse André PAULIN, le 26.08 ; Milan, Maé, Peio LABRUQUERE, le 30.08.

Mariage : Francis LERÉ et Cécile VARRY, le 5.08 ; Olivier FARJOT et Sandra SUHUBIETTE, le 5.08 ; Cédric ELISSALDE et Katia COELHO DE CASTRO, le 10.08 ; Patrice MAYA et Marie-Joseph FONCILLAS, le 12.08 ; Nicolas HAYET et Elodie VANDEWYNCKEL, le 19.08 ; Jean-Marc DUBOS et Nathalie DARAMY, le 19.08 ; Matthieu LABURTHE et Aude LINARD, le 26.08 ; Azeddin MOFID et Emilie GARCIA, le 26.08.

Décès : Maria, Hélène SANCHEZ veuve DORDEINS, 93 ans ; Jean, Yves THÉPAULT, 61 ans ; Lucien, Victor, Eugène CALLIGÉ, 89 ans ; Francine, Marie CHOMEL, 94 ans ; Andrée, Thérèse FOREST veuve DEBOUZY, 99 ans ; Célestin GARIN, 92 ans ; Gisèle PEYSSALLE veuve AUBÉ, 90 ans ; Eric ESANDI, 55 ans ; René DA SILVA, 77 ans.

AU CŒUR DE LA VILLE



EN IMAGES





9



10



11



12

Ça s'est passé à Tarnos !

1. La chanteuse Maialen Errotabehere était à Tarnos pour un concert tout en subtilité qui a enthousiasmé l'assistance. Elle a également participé à la fête de fin d'année de l'école de musique, pour le plus grand plaisir des élèves !

2. Remise des prix de la prévention routière : 8 élèves des écoles tarnosiennes étaient félicités pour leurs résultats excellents. Bravo à Baptiste Mailharrancin, Jules Castandet, Aïnhara Bourras, Matéo Barou, Lyséa Bertrand, Wayan Buridan, Cléa Foix-Meillan et Adan Marsollier !

3-4-5. À l'occasion de Métro Session, ateliers de prévention, animations sportives et enfin concert des élèves de l'école de musique étaient venus animer la plage du Métro et sa Placette pour une après-midi festive.

6-7. Les Soirées du Patio ont envahi cet été encore le patio de l'église des Forges. Une formule d'apéro-concert très appréciée par le public venu applaudir tous les styles musicaux : accordéon, musique orientale, jazz,...

8. Michel Portal et Vincent Peirani ne nous avait pas menti ! Ils nous avaient promis un concert d'exception pour rattraper le rendez-vous manqué de Jazz en Mars et ils l'ont fait, devant une salle comble !

9. Le traditionnel Marché du Terroir organisé par l'Office de Tourisme du Seignanx a encore une fois été plébiscité par les badauds. Touristes et locaux se sont ainsi retrouvés au Parc de la Nature pour apprécier les saveurs locales des étales et les différentes animations proposées (dégustations, démonstration d'échasses, lecture de contes...)

10. Lors de la cérémonie de commémoration du 14 juillet, un invité surprise s'était glissé dans l'assistance, retrouvez-le sur la photo...

11-12. Les soirées skate organisées au Skate Park de la Baye par le service municipal des Sports sont venues renforcer le programme des animations estivales concoctées par les services municipaux : entre le Sport, les activités jeunesse et la Culture, il y avait de quoi faire cet été à Tarnos !

I JEUNESSE

Initiative solidaire

Deux jeunes Tarnosais se lancent dans l'aventure du 4L Trophy avec la Tototeam !

Il s'agit de réaliser la traversée du Maroc en partant de Biarritz avec comme but, au-delà de la performance sportive et aventureuse, une belle action humanitaire. En effet, les deux Thomas seront porteurs de fournitures scolaires qu'ils déposeront dans les écoles des petits villages marocains. Mais pour cela, il leur faut réunir un budget conséquent de près de 8000 €. Aussi, ils ont d'ores et déjà créé une association pour mettre en place des actions et récolter un maximum de dons .

Pour les aider et les suivre, rendez-vous sur leur page Facebook « Toto Team - 4L Trophy 2018 ».

✉ tototeam4L@gmail.com



Thomas Puissegur et Thomas Campillo étaient présents lors du Forum des Associations début septembre pour présenter leur projet « Toto Team - 4L Trophy 2018 ».

I NOS AÎNÉS

Du côté de l'EHPAD Lucienne Montot-Ponsolle

Deux nouvelles centenaires ont été célébrées cet été à l'EHPAD de Tarnos.

Tout d'abord, **Madame Léonie Benac, née à Jatxou le 17 juin 1917**, fut fêtée, jour pour jour, un siècle plus tard entourée de ses proches, des agents de l'établissement, de Madame Anne Dupré, vice-présidente du CCAS et de Monsieur Jérôme Barriez, directeur (ci-dessous à gauche).

Puis le 14 juillet, **Madame Maria Torres, née à Seron en Andalousie**, passa ce cap symbolique au sein de l'établissement, très entourée également (ci-dessous à droite).

À noter que **la doyenne des résidents est Madame Henriette Cassen**, étonnante et très agréable dame de 104 ans qui a rejoint l'EHPAD en mai dernier.

Toute l'équipe souhaite également rendre un hommage ému aux récentes disparues : **Madame Andrée Debouzy**, quelques jours avant ses 100 ans, et **Madame Georgette Potin**, suivie par les agents de soins à domicile, qui comptait 105 ans et se montrait toujours d'une sérénité à toute épreuve.

La municipalité présente ses sincères condoléances à leurs proches et familles.

Pour marquer ces deux anniversaires, des discours furent prononcés par les élus. Madame Destouesse, conseillère municipale, avait écrit quelques lignes à l'attention Madame Benac, des lignes qui symbolisent la volonté de vivre pleinement et de considérer l'EHPAD avant tout comme un lieu de vie : « *il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie, mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années* », soulignait-elle, reprenant ainsi les propos de John Fitzgerald Kennedy pour rendre hommage à cette femme vive et pétillante.

À son tour, Madame Dupré, s'adressant à Mme Torres fit jaillir « *les mots tendres d'un poète pour saluer mille souvenirs d'une vie complète* ».

Ces instants sont précieux pour les résidents de l'EHPAD et l'équipe qui les accompagne au quotidien, avec affection.



SERVICES AUX PARTICULIERS

Déchetterie de Tarnos : une nouvelle benne pour le tri du mobilier

Depuis le 1^{er} août, la déchetterie de Tarnos, située avenue du 1^{er} mai, est équipée d'une nouvelle benne pour récupérer le mobilier usagé. Valorisation oblige, le mobilier usagé a désormais une seconde vie, il est recyclé ou utilisé comme source d'énergie.

C'est Éco-mobilier, l'éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et à la réutilisation du mobilier domestique, qui gère, à l'échelle nationale, cette nouvelle filière.

Créé à l'initiative de 24 fabricants et distributeurs de meubles, Éco-mobilier a pour objectif, grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier, d'atteindre 80% de valorisation à l'horizon 2017.

Tous les meubles ou parties de meubles des particuliers peuvent être déposés dans la benne « mobilier » quel

que soit le type ou le matériau : les chaises, les fauteuils, les tables, la literie, les meubles et les rangements.

Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du mobilier. Les déchets suivants sont donc à orienter vers les autres bennes : tapis, poussettes, sièges auto, sanitaires, parquet, portes, fenêtres.

Pour plus de renseignements

SITCOM Côte Sud des Landes

☎ 05 58 72 03 94 - 🌐 www.sitcom40.fr

LES MEUBLES VONT DANS LA BENNE MOBILIER

pour être recyclés en nouvelles matières réutilisables ou valorisés en énergie.

 CHAISES	 FAUTEUILS	 TABLES
 LITERIE	 RANGEMENT	 JARDIN

RAPPEL

La déchetterie est ouverte **du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.**

Depuis le 1^{er} juillet 2017, **les horaires restent identiques toute l'année.** Il n'y a donc plus de changement d'horaires lors des changements de saison.

ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC



On ne s'en rend pas forcément compte, mais **une haie qui dépasse sur un trottoir** peut empêcher une poussette ou une personne à mobilité réduite de passer ou encore gêner la visibilité pour un cycliste ou tout autre usager de la route. De la même manière, elle entrave le travail de nettoyage effectué par les services techniques de la Ville.

Une seule solution : ne laissez pas vos branches dépasser sur la voie publique, entretenez vos haies régulièrement !

Merci pour votre compréhension.



« Tarnos - la Tuilerie » - Carte postale noir et blanc - sans date. Archives municipales - Série Z.

À priori, il s'agirait ici de la tuilerie située au quartier de Castillon, à proximité du complexe cinématographique. On devine la haute cheminée, les embrasures sur toutes les faces du bâtiment pour faire entrer le vent et faire ainsi sécher les tuiles et les briques.

ÉCHOS DES ARCHIVES

Métiers d'antan : Les Tuileries de Tarnos

Échos des Archives vous propose un voyage dans le temps, pas si lointain que cela, à la découverte d'une ancienne activité : la fabrication et la vente de produits en « terre cuite », tels que tuiles, briques, poteries et autres produits céramiques, utilisés pour la construction.

Bien que la fabrication de produits en terre cuite remonte à la Haute Antiquité, les plus anciennes tuileries existantes sur le territoire de Tarnos dateraient de la fin du XVIII^e siècle.

Le terme « tuilerie » désignait en général une entreprise produisant, bien entendu des tuiles, mais également des briques.

Au cours des deux derniers siècles, cinq tuileries jalonnaient le territoire de Tarnos. Ce chiffre peut être mis en perspective avec le nombre d'habitants de Tarnos en 1851, qui s'élevait à 2937 habitants.

D'après le cadastre dit « napoléonien » de 1853, ces cinq tuileries étaient réparties entre les quartiers des Barthes, la Palibe, Castillon et le domaine de Matignon, près de la route nationale 10 (actuelle RD 810).

NOTE

Le saviez-vous ?

Quelle est l'origine du mot « Téoulère » ?

Le mot latin désignant la tuile est « tegula », devenu « teula » en occitan.

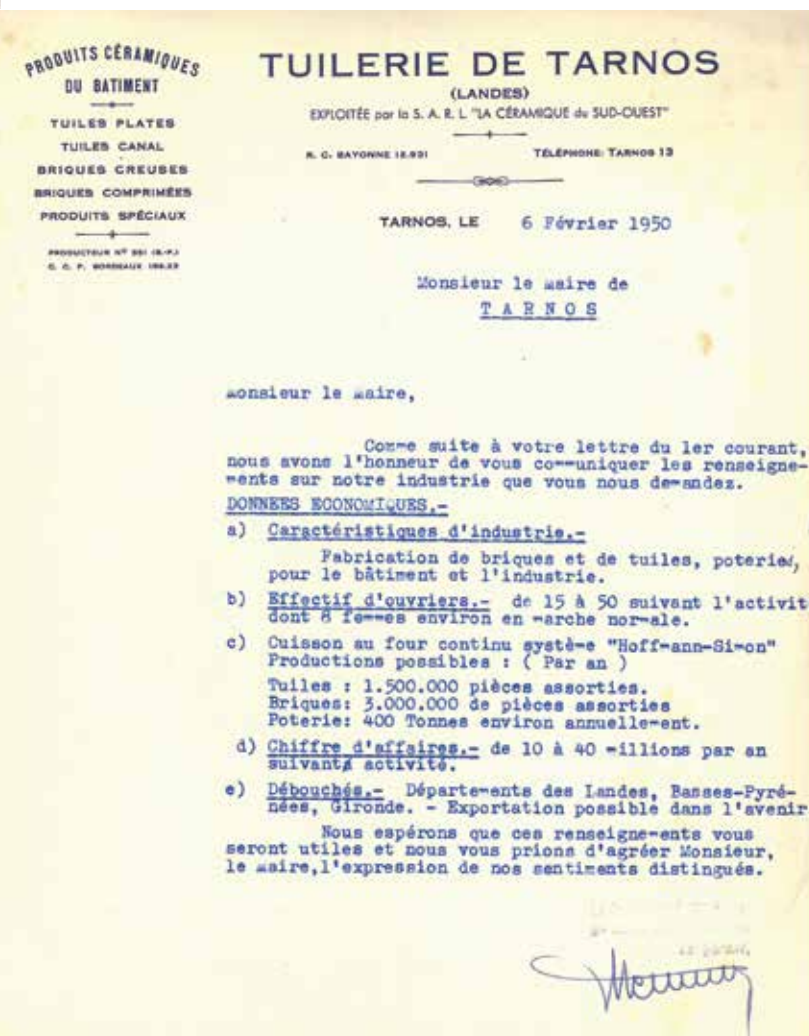
En gascon (landais), on parle de « Téoulère » pour désigner une tuilerie ; par ailleurs, ce terme est employé dans les deux cadastres napoléoniens de 1810 et 1853 de Tarnos et a été repris dans la voirie communale pour dénommer le « chemin de la Téoulère », à proximité d'une des anciennes tuileries.

Les anciennes tuileries étaient principalement composées d'une ou plusieurs cheminées, de fours, de machines et outils et se trouvaient à proximité d'une carrière d'argile. Les tuiles et les briques constituaient leurs principales productions ; certaines briques auraient ainsi servi à la construction des cheminées de l'usine des Forges de l'Adour.

Après le moulage et le séchage, vient l'étape de la cuisson des briques et des tuiles qui s'effectuait dans des fours de type « Hoffman ». Inventés au milieu du XIX^e siècle par l'ingénieur dont ils portent le nom, ces fours de forme circulaire étaient chauffés au charbon. Les briques et les tuiles y étaient entreposées et sorties manuellement. ■



Extrait du tableau d'assemblage du plan cadastral dit napoléonien de 1853, sur lequel sont indiquées les tuileries ou « Téoulère » de Tarnos. Archives Municipales de Tarnos- cote 1G2



Ci-dessus : Photographie d'une tuile estampillée « Tuile CSO-Tarnos », dimensions : L45 x l25 x h3cm. Sans date- Collections municipales- Don privé La mention « terre molle » est également inscrite sur la tuile. Elle fait sans doute référence à un des procédés de fabrication des tuiles plates, qui s'effectuait en « pâte molle » ou « pâte dure ».

Ci-contre : Courrier du 6 février 1950 du directeur de la Tuilerie de Tarnos adressé à Monsieur le Maire de Tarnos, sur les données économiques de l'entreprise. Archives Municipales de Tarnos- Fonds moderne. Ce document d'archives permet de renseigner non seulement le type de production de la Tuilerie de Tarnos en 1950 (tuiles plates, tuiles canal, briques creuses et comprimés et produits spéciaux), mais également le nombre d'employés (de 15 à 50), ainsi que la production annuelle ou encore le mode de cuisson (« système Hoffmann- Simon »).

Fête de l'École municipale de musique

MUSIQUE !



Les **400 élèves** de l'École Municipale de Musique ont brillamment conclu leur année **en solo ou en groupes**, dans et autour de la salle Maurice Thorez, pour la fête de fin d'année.

L'invité d'honneur cette année était la chanteuse **Maialen Errotabehere**, qui se produisait la veille à Tarnos.

L'association des parents d'élèves nous a également régalié... les papilles !



RENDEZ-VOUS

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur www.ville-tarnos.fr, rubrique Agenda.

À VENIR EN OCTOBRE

Du 30 septembre au 14 octobre

■ « La Loco fête ses 30 ans »
Exposition à la médiathèque Les Temps Modernes retraçant l'histoire de l'association. 09 53 62 38 01

Dimanche 1^{er} octobre

■ Fête du Parc de Castillon
Organisée par les services municipaux, nombreuses animations sportives et culturelles, dès 9h30, au Parc de Castillon (lire p.42). 05 59 64 49 35

■ Méchoui

Organisé par Chantadour, à 12h, salle Maurice Thorez. 05 59 64 65 05

■ Vide grenier

Organisé par l'école Jean Jaurès, toute la journée, à l'école. 05 59 64 66 51

■ Concert symphonique du groupe OSSO

Organisé par la Mission d'Action Culturelle, à 18h, à l'église Notre-Dame-des-Forges (lire p.40). 05 59 64 49 35

Mardi 3 octobre

■ (Re)découvrez les Sports d'équipe et de raquette

Organisé par le service municipal des Sports à destination des seniors, dans le cadre de la Semaine Bleue. Ping-pong, tir à l'arc, badminton... de 11h à 12h, salle Joseph Biarrotte. Entrée libre. 05 59 64 95 28

Mercredi 4 octobre

■ Réunion d'information sur les prothèses auditives et le bien vivre chez soi

Organisé par le CCAS, Rencontre et Amitié et le Club des Aînés des Barthes, dans le cadre de la Semaine Bleue, à 14h, à la salle de Rencontre et Amitié, rue de la Grande Baye, et à 16h, salle René Delmas, derrière la salle Biarrotte (RD817). 05 59 64 88 22

Jeudi 5 octobre

■ Repas dansant

Organisé par le Club des Aînés, à 12h, salle Maurice Thorez. 06 77 85 66 88

■ Conseil Municipal

Séance ouverte à tous, à 20h, Hôtel de Ville (retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus sur www.ville-tarnos.fr). 05 59 64 00 40

Vendredi 6 octobre

■ Portes ouvertes du Centre de Loisirs

Accueil à partir de 17h, salle Nelson Mandela (Castillon). 06 71 74 42 98

Samedi 7 octobre

■ 50^e anniversaire de l'ASCTT Turbomeca

Salle Maurice Thorez et terrains de la Baye. 05 59 74 21 03

Dimanche 8 octobre

■ Vide grenier

Organisé par Hégaldi Aérobiec toute la journée, au Parc de la Nature. 06 88 74 84 46

Vendredi 13 octobre

■ Réception des nouveaux Tarnosiens

À 18h, Hôtel de Ville. 05 59 64 49 35

Samedi 14 octobre

■ Fête de l'Éco Habitat

Organisée par le Comité Bassin d'Emploi à partir de 9h30 au Pôle Jean Bertin (lire p.15). 05 59 64 53 63

■ Atelier hypnothérapie

Proposé à 17h à la médiathèque Les Temps Modernes, sur inscription, avec Jérôme Capdeville, hypnothérapeute (lire p.40). 05 59 64 34 43

■ Soirée

Organisée par l'ARTP Rando Santé, à 19h, salle Maurice Thorez. 06 84 28 85 68

Samedi 14 et dimanche 15 octobre

■ Bourse aux oiseaux

Organisée par le Club Ornithologique, salle Joseph Biarrotte. 06 88 68 58 12



Mardi 17 octobre

■ Réunion publique

Présentation des travaux de l'avenue Lénine, à 18h30, salle Maurice Thorez. 05 59 64 00 40

Mercredi 18 octobre

■ Assemblée Générale

Organisée par l'association Rencontre et Amitié, à 14h, salle Maurice Thorez. 05 59 74 51 21

Du 20 octobre au 10 novembre

■ « Topographic »

Exposition d'art contemporain sur le thème « Terrain Partagé », église Notre-Dame-des-Forges (lire p.43). 05 59 64 49 35

■ « Kotchok »

Exposition de photographies d'Olivier Jobard, à l'occasion de Topographic, médiathèque Les Temps Modernes. 05 59 64 34 43

Du 24 au 27 octobre

■ Chasse aux trésors en famille

Proposée à la médiathèque Les Temps Modernes, à partir de 4 ans (lire p.43). 05 59 64 34 43

Mercredi 25 octobre

■ Tournoi de Just dance 2017 sur PS4

Organisé à la médiathèque Les Temps Modernes, à 14h (sur inscription, à partir de 8 ans). 05 59 64 34 43

Jeudi 26 octobre

■ Portes Ouvertes

Présentation du « Tiers-lieu », espace de travail partagé mis en place par Interstices Sud Aquitaine (lire p.8), à 17h, espace technologique Jean Bertin. 05 59 74 84 10

Vendredi 27 octobre

■ Concours de belote

Organisé par l'ALTB, à 20h30, salle Joseph Biarrotte. 06 08 92 88 79

Samedi 28 octobre

■ Soirée dansante et repas

Organisés par l'association Couleur des Îles à 20h, salle Maurice Thorez. 06 86 83 36 91

Dimanche 29 octobre

■ Vide grenier

Organisé par TCA, toute la journée, au Parc de la Nature. 06 83 13 65 74

Lundi 30 octobre

■ Collecte de sang

Organisée par l'EFS, à partir de 15h, salle Maurice Thorez. 05 59 24 14 68

À VENIR EN NOVEMBRE

Samedi 4 novembre

■ Soirée dansante

Organisée par Handi Loisirs 104, à 19h, salle Maurice Thorez. 06 71 40 09 63

Repas des chasseurs

Organisée par l'ACCA, salle Nelson Mandela. 06 72 14 57 68

Dimanche 5 novembre

Vide grenier

Organisé par le Vélo Club Tarnosien, toute la journée, au Parc de la Nature. 07 86 42 60 04

Soirée saxophones

Organisée par l'École Municipale de Musique, à 20h30, salle Maurice Thorez. 05 59 64 49 40

Mardi 7 novembre

Forum de l'Emploi

Organisé par le Comité de Bassin de l'Emploi, salle Capranie à Ondres. 05 59 64 44 54

Jeudi 9 novembre

Réunion publique

Présentation du projet « Plans de stationnement » (lire p.19) à 18h30, Hôtel de Ville. 05 59 64 00 40

Samedi 11 novembre

Cérémonie commémorative du 11 novembre

Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville à 11h15. 05 59 64 49 35



Banquet annuel

Organisé par le CELACT, à 12h30, salle Maurice Thorez. 06 13 42 29 86

Dimanche 12 novembre

Sport en famille

Organisé par le service des Sports, de 15h à 18h, salle Léo Lagrange. 05 59 64 95 28

Samedi 18 novembre

Concert de la chorale Itxaxoa

Soirée organisée au profit des Restos du Cœur, église Notre-Dame-des-Forges. 05 59 74 17 96

Soirée dansante

Organisée par l'AST Foot, salle Maurice Thorez. 06 33 15 50 56

Journée d'information sur les labels de musique

Organisée par La Locomotive, à partir de 9h, salle Nelson Mandela. 06 23 42 59 74

Dimanche 19 novembre

Thé dansant

Organisé par le COS de la Ville, à partir de 14h, salle Maurice Thorez. 06 83 65 21 62

Vide grenier

Organisé par l'APEL de l'école Poueymidou, au Parc de la Nature (à l'école en cas de pluie). 06 22 90 62 76



Samedi 25 novembre

Assemblée générale

Organisée par le Vélo Club Tarnosien, salle Nelson Mandela. 07 86 42 60 24

Soirée dansante avec l'Alexander Big Band, Red Hot Nipples et DJ

Salle Maurice Thorez, à partir de 22h, au programme : rock, swing, routine et intermèdes latino. Entrée 10 euros. 06 16 37 07 76

Dimanche 26 novembre

Concours de tir à l'arc

Organisé par la SICSBT Tir à l'Arc, salle Léo Lagrange. 06 66 01 92 85



Soirée dansante

Organisée par La Fournaise 974, salle Maurice Thorez. 06 99 05 36 93

Mercredi 29 novembre

Assemblée générale

Organisée par l'AST Gym Volontaire, à 19h30, salle Maurice Thorez. 06 85 63 16 55

Programme sous réserve de modifications de dernière minute.
Entrée gratuite
(sauf mention contraire).

Du côté de la médiathèque
Les Temps Modernes

Les Croqueurs d'Histoires

Lectures pour les 0-4 ans les samedis 7 et 14 octobre à 10h30 (sur inscription).

Les Croqueurs d'Histoires en pyjama

Lectures pour les 4 ans et + mardi 24 octobre à 19h (sur inscription).

Critik@blok

Rendez-vous mensuel d'échanges et de critiques littéraires pour adolescents mardi 3 octobre à 17h30

Ateliers multimedia

- mercredi 11 octobre à 14h : atelier multimédia « Scratch », à partir de 8 ans (sur inscription)

- samedi 21 octobre à 10h30 : atelier multimédia « Coloriage magique » pour les 4-7 ans. (Sur inscription)

☎ 05 59 64 34 43

✉ lestempsmodernes@ville-tarnos.fr



| SORTIES

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE Castillon en fête

Pour la 3^e année consécutive, le Parc de Castillon sera à l'honneur à l'occasion d'une journée festive le dimanche 1^{er} octobre. Bien qu'il attire tous les jours des centaines d'habituels, marcheurs, pêcheurs et autres curieux, le Parc réserve aussi bien des surprises : venez les découvrir, en famille ou entre amis !

Au programme :

JOURNÉE MONDIALE DE LA MARCHÉ

⇒ 10h – 12h : Balade dans le parc proposée par les associations tarnosiennes de randonnée et de course.

⇒ 12h – 14h : Pique-nique pour tous, sous les arbres !

⇒ 14h – 18h : Parcours de découverte animés par des groupes de musique et associations de danse

Et tout au long de la journée, participez aux ateliers proposés par les associations et les services municipaux : jeux traditionnels, discgolf, lecture,...

La journée se clôturera par la remise des prix du concours des Maisons et Balcons Fleuries.



Astuces et infos :

Dès votre arrivée, à toute heure, rendez-vous à l'entrée du parc, côté château, vous y serez accueillis et orientés par les services municipaux ! Pour vous garer, un parking sera mis à disposition et indiqué.

Prévoyez des bottes s'il a plu dans les jours précédents.

☎ 05 59 64 49 53 - ✉ culturesport@ville-tarnos.fr

Concert de l'orchestre OSSO

L'orchestre OSSA, en partenariat avec la Mission d'Action Culturelle proposent un concert dimanche 1^{er} octobre à 18h, à l'église Notre-Dame-des-Forges : « Les Grands duos amoureux à l'opéra ». Avec la participation de Stéphanie Portelli, soprano et Fabrice Lopez, ténor.

Créé en 2007 par Bernard Salles, professeur hors classe à l'École de Musique de Pau, l'orchestre réunit une cinquantaine de musiciens passionnés, amateurs pour la plupart, élèves ou anciens élèves des écoles de musique de la région, encadrés par des musiciens professionnels. Il nous propose pour cette saison un concert autour d'un répertoire qui mettra à l'honneur de grands airs d'opéra pour ténor et soprano. L'occasion de découvrir ou redécouvrir ces œuvres exceptionnelles.

Tarif unique : 12€ - gratuit pour les moins de 12 ans.

Billetterie sur place 1h avant le concert

☎ 06 83 16 28 13



● GUIDE DE LA SAISON ● CULTURELLE ● 2017 - 2018

● Le guide de la saison culturelle est en cours d'édition... À guetter dans vos boîtes aux lettres donc !

● Quelques temps forts à venir...

● ⇒ Dimanche 17 décembre

● « **Pierre et le Loup** » par l'ensemble Orchestral de Biarritz et Christian Morin

● ⇒ Dimanche 4 février

● « **Alice au Pays des Merveilles** », spectacle Jeune Public

● ⇒ Du 7 au 11 mars

● **13^e festival Jazz en Mars** avec John Clayton, Pierre Boussaguet, André Ceccarelli, Jean-Marie Eca, Leslie Lewis, Olivier Franck, Daniel Sydney Bechet...

● ⇒ Samedi 24 mars

● « **Basic Einstein** », soirée Café Théâtre par Damien Jayat humour et science

● ⇒ Samedi 28 avril

● « **Manuel de survie dans l'isolement !** », Seul en Scène avec Frédéric Sigris

● Plus d'infos ☎ 05 59 64 49 53

● ✉ culturesport@ville-tarnos.fr

LA VILLE DE TARNOS PRÉSENTE SA SAISON CULTURELLE 2017/2018

- Du 21 oct au 12 nov : Exposition d'Art Contemporain **TOPOGRAPHIC 5** « Territoires Partagés »
Entrée libre - Église Notre-Dame-des-Forges
- 2 décembre : Spectacle **Culture par Tous** (Lecture, Vidéos, Théâtre,...)
Entrée libre - Salle Maurice Thorez
- 10 décembre : « **PIERRE ET LE LOUP** » par l'orchestre de Biarritz et Christian Morin
Entrée 9€ - Salle Maurice Thorez
- 4 février : Spectacle Jeune Public « **ALICE AU PAYS DES MERVEILLES** »
Entrée 12€ / 9€ (gratuit pour les moins de 12 ans) - Salle Maurice Thorez
- du 7 au 11 mars : Festival **JAZZ EN MARS** (John Clayton, Pierre Boussagnet, André Ceccarelli, Jean-Marie Ecay, Leslie Lewis, Olivier Franck, Daniel Sydney Bechet...)
Entrée 1 soir 20€ / 2 soirs 33€ / 3 soirs 47€ (gratuit le 7 mars) / Tarifs Tarnosiens - Salle Maurice Thorez



- 24 mars : Café Théâtre « **BASIC EINSTEIN** » par Damien Jayat
Entrée 12€ / 9€ (gratuit pour les moins de 12 ans) - Salle Maurice Thorez
- 28 avril : Seul en scène « **MANUEL DE SURVIE DANS L'ISOLOIR !** » par Frédéric Sigrist
Entrée 12€ / 9€ - Salle Maurice Thorez
- 2 juin : Concert « **AWECK BLUES FÊTE SES 20 ANS** »
Entrée 12€ / 9€ - Salle Maurice Thorez
- 30 juin : Concert « **GET 7** » [Funk, Soul, Jazz]
Entrée 9€ - Salle Maurice Thorez

PLUS D'INFOS SUR WWW.VILLE-TARNOS.FR
RÉSERVATIONS AU 05 59 64 49 35 - CULTURESPORT@VILLE-TARNOS.FR

EXPOSITION

Topographic 5

« TERRAIN PARTAGÉ » du 21 octobre au 12 novembre

La 5^e édition de Topographic, intitulée « **Terrain partagé** », investit à nouveau l'église Notre-Dame-des-Forges de Tarnos.

Évoquant à distance les phénomènes de migrations, la manifestation prône un dialogue des cultures, entre orient et occident. À travers les époques, **les civilisations se sont souvent nourries d'emprunts et d'échanges**. Des formes géométriques se répètent, se reproduisent, se transforment. Non loin de nous, en Espagne, les architectures mozarabes, puis mudéjars ont brillé par les mélanges entre arts musulmans et pratiques européennes. De même au 19^e siècle, la mode orientaliste a laissé plusieurs témoignages architecturaux dans la région.

Aujourd'hui, l'art contemporain défie les frontières et brasse de multiples influences.

Pour Topographic 5, des sculptures utilisent des graphismes venus d'ailleurs, une installation sonore interactive emplit l'espace de rythmes orientaux, des tapis invitent à s'allonger...

L'exposition propose un espace partagé où les œuvres jouent avec l'architecture, avec la présence de chacun. Des moments de rencontres, des témoignages, des concerts ou performances viendront susciter la curiosité ou renforcer une sensibilité envers l'actualité du monde. La culture s'implique pour un moment d'hospitalité et de réflexion, au delà du confort des cloisonnements. L'exposition parle ainsi de multiples influences, de cohabitation apaisée, d'orientalisme, de déplacements, dans une éloge de la diversité.

Avec Guillaume Batista-Pina, Helena Bertaud, Anouck Durand-Gasselin, Keen Souhial, Mickael Vivier...

Le vernissage aura lieu **vendredi 20 octobre à 18h**.

L'exposition est ouverte **du mardi au dimanche de 15h à 19h**.

Direction artistique :

François Loustau / La Maison

 www.francoisloustau.com -  06 80 68 80 38



Chaque édition de Topographic apporte son lot de découvertes et de surprises...

MÉDIATHÈQUE

➤ C'est reparti pour la Grainothèque ! Récoltez et troquez vos graines bio et non-hybrides.

C'est le moment **d'alimenter la grainothèque** – en y déposant les semences non F1 que vous avez récoltées dans votre jardin – et aussi d'y **prélever les graines** de fleurs ou de légumes que vous ne connaissez pas ou que vous aimeriez voir pousser au printemps prochain.

C'est simple, ludique et bon pour la biodiversité. À la médiathèque, on y vient aussi pour ça !



➤ « Rendez-vous bien-être »

Pourquoi ne pas vous accordez une petite pause ? Chaque mois la médiathèque vous propose un atelier-découverte sur une thérapie douce, une médecine naturelle ou une approche alternative et bienveillante de son corps et de ce qu'il exprime.



Premier rendez-vous **le samedi 14 octobre à 17h** pour une découverte de l'hypnose et de ses bienfaits avec Jérôme Capdeville, hypnothérapeute. L'entrée est libre mais les places limitées, pensez à vous inscrire pour y assister !

Suivront la kinésiologie, le yoga, la sophrologie, la naturopathie.... Autant de manières de prendre soin de soi autrement et en douceur.

➤ *Du côté des jeunes...*

Des rendez-vous variés pour les enfants et les ados

De nombreuses activités sont destinées au jeune public :

- **Critik@blok**, le comité de lecture des 11-16 ans, repart pour une nouvelle saison (rendez-vous le 3 octobre à 17h30) ;
- **des ateliers multimédia** (par exemple l'atelier Scratch, à partir de 8 ans, le mercredi 11 octobre à 14h)
- **des jeux vidéo** (en accès libre du 31 octobre au 4 novembre de 14h à 18h) et tournois de jeux vidéo sur PS4 (tournoi Just Dance le mercredi 25 octobre à 14h)
- **des ateliers scientifiques** (chimie, codes secrets, géosciences... premier rendez-vous en novembre)

- **ou encore des jeux**, comme la Chasse aux trésors, ouverte du 24 au 27 octobre à la médiathèque, en partenariat avec le service Jeunesse de la ville. Une chasse à faire en famille (à partir de 4 ans), munis de votre smartphone ou de votre tablette !

À tout âge, le mercredi après-midi, le samedi ou pendant les vacances, on peut donc venir à la médiathèque pour lire, écouter de la musique ou regarder un DVD, pour emprunter des documents avec sa carte d'abonné, ou pour participer à ces animations qui sont toutes gratuites.

Du nouveau également du côté des jeunes enfants

« Les Croqueurs d'histoires », lectures du samedi matin proposées plusieurs fois par mois à la médiathèque, seront désormais consacrés exclusivement aux 0-4 ans (et non plus aux 0-3 ans ou aux 4-7 ans).

Retrouvez les dates d'octobre page 43.



BON À SAVOIR

Nouveaux quotas de prêt : que puis-je emprunter avec ma carte d'abonné à la médiathèque ?

Finis les savants calculs pour ne pas dépasser les 10 documents maximum, oubliée la frustration de ne pouvoir prendre en une seule fois les 8 tomes de cette bande dessinée, terminée l'angoisse du week-end avec seulement 4 DVD...

Depuis le 5 septembre, la médiathèque a simplifié ses règles : vous pouvez désormais emprunter les documents que vous voulez, **sans limite de nombre**.

Mais attention ! **La durée du prêt reste de 3 semaines**. Inutile donc d'avoir les yeux plus gros que le ventre et de vouloir repartir avec 3 sacs de livres et 1 valise de DVD !

Exception à cette nouvelle règle : les liseuses et les instruments de musique restent limités à 1 par abonné (âgé de plus de 13 ans).

ANNIVERSAIRES

I CHANTADOUR

50 ans au fil de l'eau !

Christian Gonzales, Maire adjoint en charge des Sports et des Loisirs, revient sur le voyage qu'il a partagé avec la Chorale Chantadour à l'occasion de son 50^e anniversaire.



De gauche à droite : Bernard Bénese (bureau de la SICSBT), Michèle Dupouy (chef de chœur), Christian Gonzales (mairie-adjoint), Nathalie Harel (chef de chœur), Mado Lafond (Présidente de Chantadour) et Catherine Tapie (trésorière de la SICSBT).

C'est avec un immense plaisir qu'au début de ce mois d'août, j'ai navigué en compagnie des choristes de Chantadour, qui célébraient pour l'occasion leur 50 ans de passion pour le chant et la musique. Nous étions 140 au départ de Biarritz pour une arrivée à Copenhague afin d'embarquer sur le « Magnifica ». Nous avons traversé des paysages magnifiques et grandioses au cours d'une croisière dans les fjords norvégiens, sur des terres au climat habituellement hostile, mais qui ont su nous préserver de la pluie qui est légion dans ce pays.

Cette escapade chez les Vikings et les Trolls a été aussi l'occasion de rencontres et d'échanges lors des longues heures passées en mer du Nord. Quel bonheur de croiser entre autres, Simone, Christiane et Jean-Marie, Jany et Denis, Momo, Mireille et Bernard, parmi les quelques

tarnosiens du groupe, sur le pont 13 ou 14 ou dans un salon du bateau, pour partager nos impressions sur le voyage. Et cela entre les deux concerts donnés au Théâtre Royal du paquebot. Le 1^{er} à quai, à Warnemünde (Allemagne), en compagnie des « Cordes d'argent de Saint-Pétersbourg », venues spécialement nous rendre visite et le 2^e en pleine mer en compagnie d'un de nos professeurs de l'école de musique, Yves Bouillier au violoncelle, et de Damaris Alsunard au piano.

Nous aurons encore l'occasion cette année et l'année prochaine de fêter notre chorale quinquagénaire, avec le passage de témoin de sa Présidente et de sa chef de chœur.

Merci à Mado Lafond et Michèle Dupouy pour nous avoir permis de vivre ces moments privilégiés !

LA LOCOMOTIVE

L'association fête ses 30 ans !

30 années de débrouille, de militantisme, de bénévolat, de joies, de réussites, d'échecs, d'enseignement mais surtout... de musique.

Aujourd'hui elle compte environ 300 membres adhérents dans ses rangs, des bénévoles investis, des salariés dévoués, avec toujours l'envie d'œuvrer pour la collectivité, l'intérêt général, l'épanouissement social, culturel et économique de notre magnifique territoire.

Pour ses 30 ans, La Locomotive vous propose une programmation riche, variée et de qualité : exposition, concerts, spectacles... avec le soutien du groupe Gojira, parrain de l'événement, et de nombreux partenaires : les villes de Tarnos, d'Ondres, de Bayonne, les départements 40 et 64, l'Atabal, l'Atalante,...

À Tarnos

Du 30 septembre au 14 octobre

Exposition • Médiathèque Les Temps Modernes
« La Locomotive : 1987-2017 »

L'exposition retracera les 30 années de vie de l'association de musiques La Locomotive, à travers de grandes thématiques qui ont façonné l'association.

Des origines de la création de la Locomotive en passant par le festival les Océaniques et la naissance du Magneto, l'histoire de la Loco n'aura plus de secret pour vous... Cette exposition sera également l'occasion d'exhumer les archives photos et audios enfouies depuis de nombreuses années !

Samedi 30 septembre à 17h

Concert • Médiathèque Les Temps Modernes
Kepa [Blues]

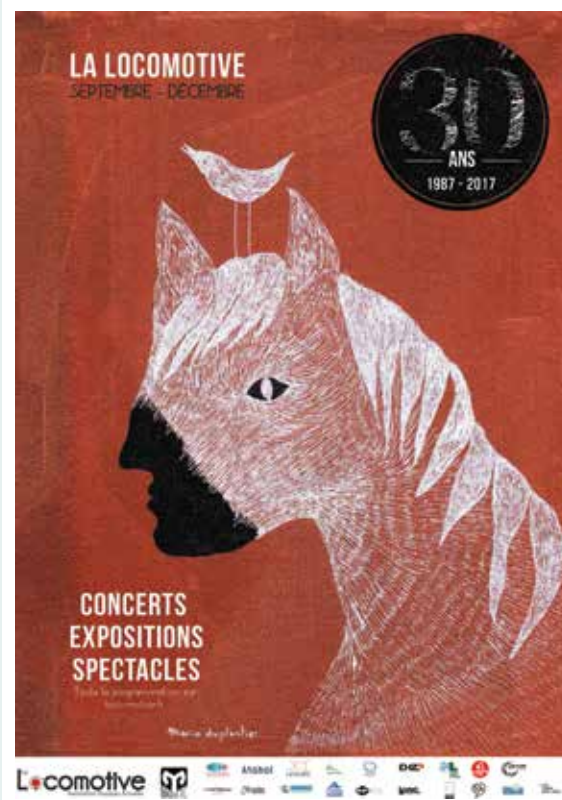
Kepa (Bastien Duverdier) a plusieurs cordes à son arc, il réalise ses clips, ses pochettes d'album, il est aussi skateur professionnel depuis 15 ans. Mais le dos fichu, il se lance corps et âme dans la guitare et la composition. Il joue ce qu'il appelle du Power Blues, il recycle et ravive la vieille âme du blues dans une transe rythmée et hypnotique.

Samedi 7 octobre à 20h30

Spectacle • Salle François Herrero - RTO
Les KAG [Chanson - humour]

Agnès Tihov, importée à l'âge de 11 ans de Chambourcy, a subi une formation théâtrale au conservatoire de Toulouse, puis elle s'est enfuit. Karine Verges, née au Pays Basque, punk à la retraite, s'est mise au vert en Ariège après une malformation de 2 mois aux Beaux-Arts de Bordeaux.

Elles se rencontrent par hasard en Ariège. Leur complicité naturelle a très vite porté ses fruits, et sans le vouloir, elles accouchent du spectacle des Kag, qui fonctionnera du jour au lendemain.



« Téléchargez-nous gratuitement » est un spectacle musical professionnel, une mise en scène carrée, des costumes propres, des chanteuses homologuées, pour une meilleure compréhension des musiques à but lucratif.

Spectacle tout public, en coréalisation avec l'AEHM
Entrée 10 euros - Prévente sur www.ville-tarnos.fr

Vendredi 1^{er} décembre à 21h

Concerts • Salle Nelson Mandela

Krazolta [Rock]

Le Rock, le Blues, la Folk, le Rythm'n'blues composent l'univers de Krazolta, avec une constante : l'amour d'un son vintage quasiment perdu à l'heure actuelle. En effet le projet de Krazolta c'est de se passer du digital, leur dernier album a été enregistré entièrement en analogique. Krazolta, c'est avant tout une bande d'amis musiciens qui se sont retrouvés pour donner vie à leur musique qu'ils joueront en acoustique pour le plus grand bonheur de vos oreilles !

The Rocking Nurse [Rock]

Formé en 2015, The Rocking Nurse est un trio power rock qui affiche un style décomplexé et dynamique, de la gratte à la plume, du disque à la scène. Une voix au velours grave alliant délicatesse et envolées puissantes, des riffs ravageurs, une rythmique entraînante, les compositions de cette formation respirent d'influences plurielles, de Mademoiselle K aux Foo Fighters, en passant par les Smashing Pumpkins.

Le groupe a pu bénéficier d'un accompagnement afin de travailler sur un arrangement artistique de leurs morceaux, à cette occasion The Rocking Nurse vous propose un concert acoustique exceptionnel.

En collaboration avec Rock et Chanson (Talence)
Participation libre.

Mais aussi de nombreuses autres dates à Ondres, Bayonne ou Biarritz... Retrouvez toute la programmation sur www.loco-motive.fr